

Comité SEV

Le comité a décidé de faire recours contre les élections à la Caisse de pension CFF. **Pages 2**



tpg: les repos sont sacrés

Le personnel des tpg a décidé de ne plus revenir travailler sur les jours de repos, histoire de montrer que le manque de personnel a bien des répercussions. **Page 8**



VPT romande

Michel Barras et Bulle accueillent la journée VPT samedi. **Page 9**

Journée du personnel de la vente

La vente a besoin de visages

Des gares désertées, des guichets orphelins, des clients démunis: les membres SEV actifs dans la vente ne veulent pas de ça!

Lors de la journée de la vente à Olten, il a été question de l'avenir du profil professionnel: une discussion a notamment eu lieu avec Jeannine Pilloud, cheffe du trafic Voyageurs aux CFF ainsi que Manuel Avallone, vice-président SEV. Le personnel de la vente n'a pas manqué d'exprimer son sentiment d'insécurité via une résolution, qui demandait à pouvoir être là pour les voyageurs, dans les surfaces, dans les gares et aux guichets, et de pouvoir leur offrir un service de qualité. Le personnel de ce secteur continue à faire face à une pression croissante, tandis que les conditions stagnent. Le temps des paroles apaisantes est terminé, venons-en maintenant aux faits!

Edito en page 3, dossier de 10 à 12



Jeannine Pilloud a reçu la résolution des mains de Ruth Schweizer. Le regard de Clemens Cola (à droite) est tourné vers l'avenir...

Nouvelle CCT à Thurbo

Certes la direction de Thurbo n'a pas accédé à toutes les revendications du personnel, mais de substantielles améliorations ont pu être obtenues dans le cadre des négociations CCT: congés parentaux revus à la hausse, limites maximales aux heures supplémentaires et un compte-épargne d'heures. A noter aussi l'amélioration de l'attitude de négociations de la part de l'employeur.

Focus en page 20

Interview

«Les finances du SEV sont solides»

■ Les élections à la Caisse de pension CFF, mais aussi le budget 2017 du SEV. Tels sont les thèmes chauds pour Aroldo Cambi, chef des finances SEV et membre réélu à la Caisse de pension CFF. Il répond aux questions qui fâchent en lien avec les retraites du personnel des CFF, clairement sous pression. Les défis qui attendent la caisse sont nombreux, notamment en lien avec la struc-

ture des assuré-e-s et les taux d'intérêts nuls sur les marchés financiers. Il qualifie les finances du SEV de «so-

lides» même si elles sont dépendantes des cotisations des membres. Or, le recrutement ne suffit pas à couvrir les quelque 1000 décès annuels. Le budget SEV 2017 affiche donc un déficit d'environ 200 000 francs, adopté à l'unanimité par le comité.



Interview en pages 6 et 7

EN VITESSE

Commissions du personnel CFF

Il y a de nouvelles têtes dans les commissions du personnel CFF. Beat Schellenberg est président de la CoPe Entreprise et Patrick Bellon de la CoPe Infrastructure. Nos félicitations aux nouveaux présidents.

SEV

Licenciements chez Tamedia

Les employé-e-s des deux titres de presse romands « 24 heures » et « Tribune de Genève » ont accepté l'accord négocié avec Tamedia concernant les mesures d'accompagnement aux licenciements prévus par le groupe zurichois. Si syndicom se réjouit de la réduction du nombre de licenciements de 24 à 20 personnes et de l'augmentation des indemnités, la question de l'atteinte à la qualité et à la diversité de la presse de la part d'un groupe de médias à la santé financière éclatante demeure. Avec 27 collègues qui ne seront pas remplacés, la pression sur les rédactions restera très forte. Tamedia a réalisé un bénéfice de 334 millions en 2015 et doublé les salaires de la direction. Le groupe était en mesure de faire beaucoup plus d'efforts. D'autre part, le démantèlement de la presse régionale est à peine freiné. Du reste, à peine l'accord sur le plan social avec la Romandie était signé que Tamedia annonçait l'après-midi même son intention de licencier cinq personnes au journal « Berner Zeitung ». Le contexte économique dans lequel opère Tamedia a renforcé l'incompréhension et la colère du personnel et du public. Tamedia est devenu le plus grand groupe de presse et publie plus de 50 % du tirage des quotidiens abonnés en Suisse romande, malgré la baisse des recettes publicitaires qui se déplacent progressivement vers le digital.

syndicom

Séance du comité SEV

Elections à la CP CFF: le SEV fait recours

Recours contre les élections à la Caisse de pension CFF entachées d'irrégularités, budget SEV 2017 et nouveau concept de communication: voilà les trois thèmes principaux de la séance du comité du 14 octobre.

« Le SEV a perdu deux sièges à la caisse de pension. Il n'y a plus aucun militant pour y siéger. Nous n'avons pas réussi à mobiliser nos membres. Nous avons attendu, sûrs de nous, et nous sommes repassés sur nos lauriers car d'habitude nous sommes bons! » Le président du SEV Giorgio Tuti ne s'est pas voilé la face et a fait l'autocritique du SEV, tout en rappelant qu'une des listes (la 3), celle qui s'est auto-proclamée « Proposition pour une CP avec une équité générationnelle », a utilisé des moyens illégaux pour se profiler. Etant donnée l'importance des décisions de la Caisse de pension CFF, le SEV a donc pris l'option de recourir contre le résultat des élections.

Le débat a été nourri. D'aucuns se sont demandés pourquoi la commission électorale n'avait pas pris des mesures dès que les irrégularités ont été constatées. Le règlement des élections a été vivement critiqué car seul le vote électronique était possible. Ce qui prêterait les personnes qui ne travaillent pas devant leur ordinateur (voir les réponses d'Aroldo Cambi dans l'interview en pages 6 et 7). Les arguments en faveur du recours étaient clairs: d'une part, il est inacceptable que des élus qui ont usé de moyens illicites puissent siéger dans un conseil de fondation. Mais surtout, au vu du programme défendu par la liste 3, on peut s'attendre à des attaques en règle contre les retraité-e-s. Le conseil de fondation devra en effet relever des défis importants ces prochaines années. Le lundi 24 octobre, le Conseil de fondation de la Caisse de pension CFF a pris une décision concernant le recours déposé par le SEV. Sa décision sera dévoilée vendredi.

Le budget du SEV 2017 accepté
Autre gros sujet, le budget du



Le SEV s'était mobilisé contre les rentes variables envisagées par la Caisse de pension CFF.

SEV 2017, qui prévoit un déficit de quelque 200 000 fr., a été adopté à l'unanimité. Un déficit à mettre dans le contexte d'un budget de quelque 14 millions de francs. Si le budget est déficitaire, c'est en raison de divers

facteurs déjà connus: les taux d'intérêts nuls au lieu des 3 à 4 % plombent les résultats financiers; la baisse du nombre de membres d'environ 1,5 % par année est constante. Le recrutement d'actifs ne parvient pas à

compenser les quelque 1000 décès par année. Troisième élément participant au déficit: le Congrès 2017 coûtera davantage que celui de 2015 car il se déroule sur deux jours. Le responsable des finances Aroldo

Cambi a estimé que désormais la marge de manœuvre était limitée pour maîtriser encore davantage les coûts. Ils ont été rationalisés dans le domaine des envois postaux, la communication (voir ci-dessous), ainsi que

EN BREF

Le comité du SEV s'est rallié à la position de l'USS pour les votations du 27 novembre. Ainsi, il soutient l'initiative des Verts pour la sortie du nucléaire. Il s'est aussi penché sur la dernière campagne AVSplus et s'est demandé notamment si, au fond, la situation n'est pas si mauvaise pour la population, pour qu'elle refuse une hausse des rentes. A noter que l'appel aux dons du SEV pour AVSplus a permis d'engranger quelque 50 000 francs.

les frais de révision des comptes SEV ou des frais de transactions lors de placements financiers. « Par ailleurs, la vente de Brenscino fait tomber directement la couverture de déficit inscrite au budget », conclut Aroldo Cambi, heureux que son budget ait passé la rampe sans coup férir.

Vivian Bologna

ÉDITO

Les attaques frontales que subissent les employé-e-s des CFF avec RailFit 20/30 est au cœur de l'automne syndical. Après la conférence CCT CFF, c'est maintenant le secteur de la vente qui prend clairement position contre le démantèlement programmé qui le touche de plein fouet. Les employé-e-s de la vente font déjà les frais d'une gestion du personnel agressive et d'une pression permanente qui en dégradent clairement les conditions et l'ambiance de travail (voir notre dossier dès la page 10).

« L'arrogance de la direction des CFF nourrit la colère du personnel. »

Manuel Avallone



Le tout sur fond de réductions des prestations aux usagers et usagères que les employé-e-s se doivent d'éduquer – forcer – à l'achat online ou aux auto-mates pour mieux faire

grimper des statistiques. Des chiffres qui permettent ensuite de justifier des fermetures de guichets, voire de points de vente. Un cercle vicieux dans lequel le personnel doit jouer un rôle schizophrénique en sciant la branche sur laquelle il est assis avec pour résultat la disparition de quelque 220 postes de travail à l'horizon 2020.

La grogne et l'inquiétude du personnel de vente pour son futur sont partagées par d'autres catégories professionnelles. Les assemblées contre RailFit 2020/30 débutent ce jeudi 27 octobre à Genève (voir les dates dans notre dossier). Car tout le personnel est concerné par les économies drastiques prévues par la direction des CFF. A commencer, rappelés-le, par les centaines de francs en moins sur le salaire annuel dès le 1^{er} janvier 2017, si les cotisations-risques ne sont plus payées par l'entreprise. C'est aussi à cette échéance que la péjoration des conditions d'accès à l'invalidité professionnelle entreront en vigueur sans des signaux clairs du personnel.

La faible participation aux élections de la Caisse de pension CFF ou celle moyenne lors de la manifestation de soutien à AVSplus nous donnent à réfléchir. Baisser les bras serait fatal face au défi que constitue RailFit 20/30 sur le long terme.

La nécessité de la riposte est pourtant proportionnelle à la violence des attaques. La direction a déjà annoncé la couleur: la CCT est trop généreuse et le pouvoir d'achat des ménages serait en croissance. Manifestement, la réalité du haut de la pyramide n'est pas celle du reste du personnel...

Cette arrogance nourrit la colère. Et cette colère est le socle sur lequel s'appuie l'opposition à RailFit 20/30. Convaincu-e? Alors viens aux assemblées pour défendre ton salaire et tes conditions de travail.

COMMUNICATION 2017

Un peu moins de papier et davantage d'interactivité

La communication du SEV va changer. Après avoir analysé la communication actuelle avec la Haute école zurichoise de sciences appliquées et mis sur pied une journée de la communication le 2 juillet dernier, le SEV a adopté un nouveau concept. Le comité l'a en effet approuvé le 14 octobre. Les buts principaux étaient d'améliorer la communication tout en tenant compte des diminutions budgétaires acceptées par le comité en octobre 2014 (diminuer l'enveloppe de quelque 300 000 francs). Dès le Congrès 2017, la communication aux membres devrait être plus émotionnelle, plus vivante, plus jeune et

plus interactive, tant sur le plan digital que sur celui du journal papier. Concrètement, quatre piliers constituent les grands axes: ■ une application SEV afin d'informer et de mettre en réseau les membres; ■ la refonte du site internet avec davantage de potentiel pour les textes des sections; ■ la réforme de *contact.sev* en 2017, à savoir 21 éditions au lieu de 22 avec 16 pages en moyenne au lieu de 20. Pour y parvenir, l'agenda sport et culture sera moins étoffé, il y aura deux annonces d'assemblées au lieu de trois et les horaires de train et les menus ne figureront pas à

chaque annonce. Pour les articles sur les sorties des sections, la photo avec un petit texte sera privilégiée par rapport aux longs textes. Pour les assemblées statutaires, il s'agira d'aller à l'essentiel. L'article du journal ne doit pas être un procès-verbal. Il n'y aura pas de transfert complet vers le web car il reste fondamental de permettre à ceux et celles qui n'ont pas d'accès internet de rester informé-e-s et aux sections de mettre en avant leurs activités. Afin de s'adapter aux nouvelles habitudes de lecture, les membres seront invités par courrier à lire le journal pdf sur le web et à s'abonner à la newsletter à

laquelle quelque 1500 personnes ont déjà souscrit. C'est bon pour l'écologie, mais aussi pour les finances. Le journal deviendra encore plus attrayant après le Congrès, où sera présentée la nouvelle version. Les prototypes de l'application, du web et du journal seront testés à plusieurs reprises. Les membres du SEV seront impliqués dans ce processus réalisé conjointement avec la Haute école zurichoise de sciences appliquées. ■ le rapport social et les textes d'orientation seront mis en valeur, notamment au niveau digital.



Les vrais enjeux de la voiture autonome

Il n'est plus possible d'ouvrir un journal sans qu'on y parle de l'avènement très prochain de la voiture autonome ! Le monde occidental semble pris par une forme de frénésie qui s'apparente à de l'enthousiasme technologique. Google exhibe son modèle qui roule d'ores et déjà en Californie. Les constructeurs automobiles fourbissent des modèles qu'ils disent être en mesure de commercialiser dans cinq ans pour les plus en avance. Les opérateurs de chemins de fer de l'Europe entière tremblent car ils ont le sentiment diffus que cette voiture autonome va leur manger des usagers. Les juristes s'activent à trouver des solutions juridiques en cas d'accidents provoqués par la conduite automatique.

Personne, en fait, ne semble douter du fait que la voiture autonome circulera dans nos rues dans quelques années, que ma foi c'est le progrès, et que c'est comme ça ! Et pourtant... Comme beaucoup d'innovations technologiques, la voiture autonome est un objet ambivalent : suivant ce que l'on fait avec, elle peut être très bénéfique ou au contraire très problématique. S'il est probable qu'on ne verra pas de voiture véritablement autonome dans nos rues avant les années 2040, il y a cependant plusieurs enjeux qui doivent être pensés dès maintenant pour tirer le meilleur profit de la



voiture autonome. J'en énoncerai brièvement trois, qui, singulièrement, sont presque totalement absents des débats sur l'avenir de l'automobile.

Le premier de ces trois enjeux est de penser la voiture autonome comme mode de transport. Si la voiture autonome est simplement une voiture individuelle, mais qui est capable de se déplacer toute seule, nous n'aurons pas gagné grand-chose ! S'il s'agit au contraire d'un moyen de transport en commun, la voiture autonome est beaucoup plus intéressante, car elle permet potentiellement de résoudre les problèmes d'engorgement dus au trafic individuel.

Le deuxième enjeu est de penser la complémentarité entre la voiture autonome et les autres moyens de transports. Si la voiture autonome est concurrente du train et des transports publics « classiques », elle risque d'être dévastatrice. Si au contraire, elle est pensée de façon complémentaire à ces moyens de transports, elle peut permettre d'accroître l'attractivité de l'ensemble du système de transports collectifs.

Le troisième enjeu est de décider de modèles d'exploitation des flottes de ces voitures autonomes.

La voiture autonome

exploitée par de grandes entreprises multinationales, par des régies publiques ou sur un mode associatif change radicalement la mission de service public qu'elle est de nature à proposer. En débattre et se positionner dans ce domaine est essentiel, avant que des firmes comme Uber s'emparent de la voiture autonome et en définissent le « business model » exclusivement sur des logiques de profit.

Par rapport à ces trois enjeux, les pouvoirs publics disposent aujourd'hui d'un levier important : celui de l'investissement public. Pour pouvoir circuler dans nos rues, les voitures autonomes devront en effet être reliées à des systèmes d'information géographique en temps réel, leur permettant d'identifier les chantiers, les déviations, les accidents, les interventions d'urgence, les feux en panne, etc. Alimenter en temps réel de telles bases de données ne peut relever que des pouvoirs publics, car ils sont les seuls à disposer de façon exhaustive de ces informations. Or, de telles bases de données ont un coût très élevé, et représentent des investissements conséquents. Il serait raisonnable de ne les consentir qu'à la condition que la voiture autonome résolve les problèmes de transports, ou en d'autres termes qu'elle soit exploitée comme un moyen de transport public, complémentaire à l'offre existante et exploitée par des acteurs publics ou associatifs.

Vincent Kaufmann, professeur de sociologie urbaine et d'analyse des mobilités, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Une nouvelle organisation pour la « distribution directe »

Une nouvelle stratégie de distribution a été adoptée il y a deux ans par la direction du groupe CFF, stratégie dont les éléments sont communiqués petit à petit.

L'actuelle organisation de la « distribution directe » sera donc revue, pour coller aux orientations stratégiques décidées dans ce cadre-là. L'organisation actuelle génère certes une grande satisfaction auprès de la clientèle mais « imprégnée d'histoire et très complexe ». Tout ça a pour conséquence le projet « Symphony », annoncé mardi. Le projet concerne l'organisation. Le personnel des guichets ne devrait pas trop être touché par ce changement. En particulier, aucun poste ne devrait être menacé.

Un étage hiérarchique devrait être supprimé d'ici le milieu de l'année prochaine : au lieu des 22 « zones de marché » actuelles et des 11 régions, il y aura 14 « surfaces de vente ».

La direction du groupe promet plusieurs avantages : davantage de flexibilité, des voies décisionnelles raccourcies et des synergies afin « d'être encore plus proches de nos clients ». On veut ainsi « être prêt pour les exigences futures ». Et bien sûr, accessoirement, cette nouvelle organisation doit permettre de réduire les coûts.

Et où pense-t-on économiser ? Au niveau du personnel, évidemment. En tout, ce sont 142 collaborateurs, pour la plupart des cadres, qui vont perdre leur poste, celui-ci étant supprimé ou la fonction n'existant plus à l'avenir : des collaborateurs ou chefs de régions, zones de marché ou centres de compétences ayant entre 1 et 47 (!) ans de service. Ceux-ci se partageaient 125 postes plein temps. Aujourd'hui il y a 1501,5 emplois plein temps. À l'avenir, il y en aura 10,9 de moins.

PAS D'APPRENTISSAGE !

Le baromètre des places d'apprentissage publié le 20 octobre minimise les difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché des places d'apprentissage. Si l'offre dépasse la demande, la situation des jeunes n'est cependant pas aussi rose. En effet, 9000 jeunes n'avaient pas encore trouvé de solution au 31 août 2016, (+20 % par rapport à 2015). Plusieurs branches proposent aujourd'hui un nombre de places d'apprentissage insuffisant. C'est le cas notamment dans les métiers majoritairement féminins comme la santé et le social. Les jeunes femmes sont souvent contraintes de postuler beaucoup plus souvent que les jeunes hommes. D'un autre côté, un nombre important de places ne sont pas occupées dans les métiers de la construction, de l'artisanat, de l'industrie. Les employeurs mettent la faute sur les jeunes, qui ne seraient pas à la hauteur, ou sur le manque de publicité faite dans les écoles ou auprès des familles. En réalité, les branches concernées sont souvent celles où les jeunes sont vite considérés comme une main-d'œuvre bon marché et où la qualité de la formation et les mesures de sécurité passent au second plan. L'USS demande à la Confédération et aux cantons de renforcer la surveillance de l'apprentissage et de veiller à améliorer la mise en œuvre des mesures de protection des apprentis-e-s.

Table ronde LPV

Un syndicat doit-il être politisé, ou non ?

L'engagement politique des syndicats, voilà le thème de la discussion du 21 octobre. La sous-fédération LPV avait organisé ce podium dans le cadre d'un cours de formation sur les relations entre le monde politique et le monde syndical.

Les deux premiers jours du cours de formation LPV ont été consacrés à approfondir le sujet au travers de divers exposés. Le troisième jour s'est déroulé un podium de discussion qui a permis à tous de s'exprimer sur cette thématique. C'est la responsable du recrutement, Elena Obreschkow, qui animait la table ronde.

Du côté de l'employeur, c'est Cheryl Probst, spécialiste Affaires publiques, qui représentait les CFF. Côté syndicat, trois représentants SEV étaient présents: Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Daniela Lehmann, coordinatrice de la politique des transports et Hans-Ruedi Schürch, président central LPV. Hubert Giger, pré-

sident VSLF, représentait quant à lui l'opposition.

Les tâches centrales sont prioritaires

Les participants étaient tous unanimes sur un point: les tâches centrales d'un syndicat doivent avoir la priorité. On parle ici de représenter et défendre les intérêts des travailleurs. Mais il y a diverses stratégies possibles pour atteindre ce but... et c'est là que les avis divergent!

Le SEV suit une ligne de conduite à ce propos: il est politisé, mais reste totalement indépendant face aux partis politiques. «Nous avons des volontés politiques explicites», explique Hans-Ruedi Schürch. Il s'agit avant tout de garantir les places de travail par l'action politique. Pour Daniela Lehmann, il ne s'agit pas de choisir entre l'un ou l'autre: «Un syndicat doit toujours être actif politiquement et syndicalement. Et je crois que nous avons un bon équilibre pour le moment.»

Hubert Giger est opposé à cette façon de voir et considère que'un syndicat a un rôle politi-

que moindre: «Ce n'est pas la tâche d'une association professionnelle d'expliquer à ses membres ce qu'ils doivent faire. Nous, nous nous limitons aux fonctions centrales liées à la représentation des travailleurs.»

Solidarité et compromis

Cheryl Probst s'est exprimée sur les intérêts communs des CFF et des partenaires sociaux: recevoir des fonds publics pour les transports publics. Dans ce domaine, les deux parties se montrent solidaires.

Pour Barbara Spalinger, ce terme de solidarité est essentiel. Elle a bien expliqué que les membres SEV n'ont de loin pas tous les mêmes opinions politiques. «Mais une de nos valeurs de base est la solidarité. C'est pourquoi nous devons faire des compromis.» Schürch est d'accord avec elle: «La solidarité, c'est éminemment politique. On ne peut être solidaire que lorsqu'on accepte l'avis de l'autre.» C'est pourquoi la solidarité renforce l'efficacité du SEV au niveau politique.

Karin Taglang/Hes



Hans-Ruedi Schürch (à gauche), président LPV, et Hubert Giger, président VSLF, en discussion.

À LA SAUCE BOLO

Le pain, le vin et le caviar

Vous l'aurez compris, il est souvent question de cuisine dans cette chronique. Ça tombe bien, ou plutôt mal en fait. L'un des derniers menus concoctés par le Grand Conseil vaudois est indigeste au possible. Il y a quelques semaines, il a décidé de jeter aux ordures le droit de mendier, suivant l'UDC par 60 voix pour, 56 contre et 5 abstentions.

Le contre-projet de l'exécutif qui voulait laisser le choix aux communes, dont certaines interdisent déjà la mendicité, n'a pas été discuté. Il en coûtera désormais de 50 à 100 francs de demander l'aumône. Les policiers pourront confisquer immédiatement l'argent récolté par les mendiants, à titre d'avance sur amende...

Heureusement, il existe encore des forces politiques et de la société civile pour essayer de recoller les pots cassés et tenter d'inverser la courbe de l'inhumain et de renvoyer à leurs études les cuisiniers de repas sentant le rance. D'où un référendum d'une absolue nécessité pour que ce genre de politiques dictées par la haine sous couvert de lutte contre le crime organisé ne fassent pas tache d'huile. Et pour avoir une chance de l'emporter devant le peuple, le comité référendaire a demandé de l'aide aux forces dites progressistes.

Après la défaite au Parlement, voici le bât le plus blessant, celui des contorsions socialistes et ecclésiastiques. Le PS ne soutient pas le référendum, mais il propose, avec une coalition de six partis de gauche et du centre au Grand Conseil, que le Conseil d'Etat vaudois revienne devant le Parlement et propose d'assouplir la nouvelle loi.

La clarté du message politique se noie dans le labyrinthe de stratégies politiciennes avec en toile de fond les élections cantonales du printemps 2017. Et pour couronner le tout, on trouve les Eglises catholique et réformée du canton de Vaud parmi les grandes absentes du comité référendaire. L'Eglise évangélique réformée soutient certes la lettre adressée au Conseil d'Etat par le comité référendaire qui demande un contre-projet, mais ne prendra pas part au référendum, lit-on sur Protestinfo. Ou quand la nuance est de mise.

Et c'est peut-être cette retenue dans la lutte contre la criminalisation de la mendicité qui irrite le plus. Est-il aujourd'hui devenu politiquement incorrect de défendre ceux qui mendient? La défense des plus démunis figure pourtant au premier plan de programmes politiques estampillés «de gauche» ou dans les sermons du dimanche matin. Les mendiants peuvent s'accrocher à un sursaut de conscience populaire et à l'espoir d'un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme qui est entrée en matière sur une plainte contre l'interdiction de la mendicité à Genève. En attendant, le pain, le vin et le caviar ne sont pas pour eux.



Vivian Bologna

Aroldo Cambi, responsable des finances du SEV et membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension CFF



Gros sous et retraites: l'automne est chaud

Le SEV a perdu deux de ses quatre sièges au conseil de fondation de la Caisse de pension CFF. Elu facilement, le responsable des finances du SEV, Aroldo Cambi, évoque les défis qui attendent la CP CFF, le recours déposé par le SEV contre ces élections entachées d'irrégularités (voir en pages 2 et 3) et la situation financière du SEV, après l'adoption du budget 2017 qui présente un déficit de 200 000 fr. Pour Aroldo Cambi, les finances du SEV sont solides.

■ **Aroldo, tu as été réélu facilement à la Caisse de pension CFF. Et pourtant, cette élection a un goût amer pour le SEV qui a perdu deux sièges...**

D'un point de vue politique, c'est vraiment très dur de perdre deux des quatre sièges que nous avions, mais ça me fait mal aussi car il y a des thèmes très importants qui doivent être traités prochainement. Ces dernières années, on a mis énormément d'énergie dans des groupes de travail qui analysent la situation et qui élaborent des pistes pour que la caisse de pension se porte au mieux. On a créé une collaboration fructueuse au sein de la délégation du personnel, mais aussi dans la relation avec les représentants de l'employeur, malgré des points de vue parfois très éloignés, voire opposés. Et cette dernière année, la cohésion était de mise, surtout sur les dossiers les plus importants.

■ **Justement, quels sont ces dossiers si importants pour les assuré-e-s?**

Il s'agit principalement des mesures qui devront être prises pour faire face au taux d'intérêt proche de zéro sur les marchés. Et on sait tous que la structure des assuré-e-s de la Caisse de pension CFF est très, très délicate et complexe avec

60% de retraité-e-s et 40% d'actifs-actives. Dans l'idéal, le nombre d'actifs-actives devrait être plus élevé pour financer les retraites. A cela vient s'ajouter la réalité historique de la Caisse de pension CFF faite d'assainissements et de sous-couverture.

■ **A t'entendre, les assuré-e-s**

« Ces irrégularités sont graves car l'usage de la banque de données des e-mails professionnels est interdite. Elles ont clairement influencé les résultats des élections à la Caisse de pension CFF. »

Aroldo Cambi

devront donc passer une nouvelle fois à la caisse...

Hélas, cela semble inévitable. C'est juste une question de temps, à moins que la situation des marchés financiers ne change radicalement, mais actuellement il ne se trouve aucun analyste pour prédire un tel virage dans les 4 à 5 prochaines années et que les taux d'intérêts repartent à la hausse.

Du côté des représentants du personnel, nous veillons à ce que les mesures soient le moins douloureuses possible.

■ **La Caisse de pension CFF doit aussi se pencher sur des mesures que le SEV juge scandaleuses dans le cadre de RailFit 20/30 et**

notamment la suppression de l'invalidité professionnelle et la participation aux cotisations-risques par le personnel à hauteur de 0,8%. Comment te positionnes-tu en tant que membre du conseil de fondation?

Il est important de rappeler que ces mesures d'économies ne viennent pas de la caisse de

pension, mais de la direction des CFF! La situation financière de la caisse de pension n'en sera donc pas améliorée. En tant que représentants du personnel, nous sommes clairement opposés à ces mesures et le conseil de fondation se penchera dessus le 9 décembre.

■ **Revenons aux élections à la caisse de pension. Le comité du SEV s'est montré très critique à l'égard du règlement des élections, notamment la possibilité de ne proposer que le vote électronique. La délégation du personnel au conseil de fondation, SEV en tête, a-t-il accepté un texte qui se retourne contre le personnel**

des CFF?

Le règlement n'impose pas le vote électronique mais il permet à la direction de la caisse de pension de choisir le mode d'élection. En l'occurrence, la direction de la caisse a sans doute sous-estimé les conséquences pour certaines catégories professionnelles qui ne sont pas toujours devant un ordinateur. De mon point de vue, l'assuré-e devrait pouvoir voter depuis son poste de travail, même par écrit. J'ai aussi appris que quelque 500 personnes ont voté par écrit, mais je ne sais pas dans quel secteur. Reste le fait qu'il y a eu une inégalité de traitement qui nous a été défavorable car nous sommes bien représentés dans les catégories professionnelles qui n'ont pas forcément accès à un ordinateur durant leur temps de travail.

■ **Le comité a aussi critiqué un autre élément du règlement d'élection, soit la nécessité que trois syndicats soient représentés dans la délégation du personnel. Le SEV aurait d'ailleurs obtenu un siège de plus sans cette clause. Le SEV s'est-il fait un bel auto-goal en acceptant ce point du règlement?**

Il se trouve que par respect des minorités, il était nécessaire de faire un pas vers elles. La

délégation patronale le souhaitait aussi fortement. Ce règlement a aussi des avantages dans la mesure où des personnes de l'appareil professionnel du SEV ont le droit de siéger au conseil de fondation et ça ne va pas de soi. Normalement, les modifications apportées au règlement ne devaient pas se retourner contre nous vu notre taux d'organisation aux CFF. Mais cette première élection a déjà montré qu'on ne peut pas être forts si on ne mobilise pas nos membres et si des candidats usent de moyens non autorisés pour se faire de la publicité.

■ **Parlons-en justement: le comité du SEV a décidé de faire recours et c'est le conseil de fondation de la caisse de pension qui doit trancher. Quel regard portes-tu sur le recours?**

Les irrégularités sont graves car l'usage de la banque de données des e-mails professionnels est interdite. Par ailleurs, ces irrégularités ont clairement influencé les résultats des élections aussi en raison du faible taux de participation, à peine plus de 15%. Le Conseil de fondation a tranché notre recours lors de sa séance du 24 octobre et sa décision sera dévoilée ce vendredi.

■ **En tant qu'administrateur**



Aroldo Cambi, lors du dernier Congrès du SEV, en 2015.

des finances du SEV, quand l'automne arrive, tu dois défendre le budget de notre syndicat. Et cette année, le budget 2017 a été adopté à l'unanimité par le comité, malgré un déficit de quelque 200 000 francs. Satisfait?

Oui, car le comité a vraiment pris la mesure des efforts que nous faisons depuis plusieurs années pour maintenir les comptes du SEV en équilibre. Un groupe de travail a planché sur les économies potentielles, Brenscino a été vendu et sa garantie de déficit a donc disparu. Je pense que le comité a vu que nous avions agi là où c'était possible. Maintenant, la marge de manœuvre est limitée. Le groupe de travail a en effet souhaité économiser sans pour autant affaiblir les prestations. Il sera difficile d'agir désormais sans y toucher.

■ **Quand on parle de finances,**

on évoque facilement les économies. Les cotisations des membres constituent 82% des recettes et tu t'étais engagé en 2012 à ne pas les augmenter durant cinq ans, soit de 2013 à 2017. Qu'en sera-t-il dès

« Le groupe de travail a en effet souhaité économiser sans pour autant affaiblir les prestations. Il sera difficile d'agir désormais sans y toucher. »

2018?

Il y a deux moyens pour ne pas toucher aux cotisations ni aux prestations, c'est tout d'abord la hausse des taux d'intérêts des marchés financiers. Avec un taux de 2 à 3% on aurait près d'un demi-million de plus par année. Malheureusement, nous n'avons aucune prise dessus. L'autre élément central et il faut absolument y croire, c'est de poursuivre le recrutement pour essayer de freiner la

baisse des membres.

■ **Concernant les rendements financiers, quelles sont les limites que le SEV se fixe dans la répartition des investissements?**

Le SEV a un règlement bien

« Le groupe de travail a en effet souhaité économiser sans pour autant affaiblir les prestations. Il sera difficile d'agir désormais sans y toucher. »

précis concernant les investissements. Le taux d'actions ne devrait pas dépasser les 30 à 35% de notre portefeuille. Au-delà, cela devient trop risqué. Le reste, ce sont des obligations ou des titres semblables.

■ **Le SEV a vendu récemment la moitié des actions de la Banque Coop qui représentaient 10% de son portefeuille. Comment l'argent de cette transaction a-t-il**

été réinvesti?

Tout d'abord, il faut rappeler que la moitié des actions de la Banque Coop ont été vendues non pas parce qu'elles présentaient un risque, mais parce que notre règlement des investissements plafonne à 5% du portefeuille total le nombre d'actions d'un même titre. Le risque se situait non pas dans l'action elle-même, mais dans l'insuffisante diversification. L'argent issu de cette vente a été placé dans des fonds d'investissement suisses pour ne pas prendre de risques liés à la monnaie.

■ **On imagine qu'un syndicat n'investit pas dans n'importe quel domaine. Quels sont les limites?**

Les exclusions concernent le domaine des armes, l'alcool et les cigarettes.

■ **Dernière question: quel regard portes-tu sur la situa-**

tion financière du SEV?

Notre situation est solide. Nous n'avons pas de crédits bancaires qui nous fragilisent. Nous sommes dépendants de nos membres et c'est la pyramide des âges qui peut être un souci. Pour maintenir l'équilibre financier, il faut donc poursuivre sur la voie de la maîtrise des coûts. Les investissements doivent être ciblés. On a créé le coaching des sections et maintenant on ouvre le secrétariat régional d'Oltén. Mais on ne peut pas investir massivement et avoir des coûts de fonctionnement annuels qui ne soient pas en adéquation avec les recettes.

Vivian Bologna

Assemblée tpg du 20 octobre à Genève

Le personnel tpg dit STOP

Le personnel tpg se rebiffe. Les deux points de désaccord: la sous-traitance, que certains politiques aimeraient voir augmenter, et le sous-effectif chronique contre lequel rien n'est fait. Les employé-e-s tpg passent maintenant à l'action pour défendre un service de qualité à la population.

Il manque du personnel aux tpg, c'est évident. Tout le monde le sait, mais la direction n'agit pas, même si elle a enfin admis il y a peu qu'il y avait un réel problème.

Les employé-e-s en ont ras le bol de pallier le manque d'effectifs et ont décidé lors de leur dernière assemblée de ne plus revenir travailler sur les jours de repos. L'effet sur l'exploitation ne devrait pas tarder, puisqu'on estime qu'il y a entre 20 à 30 repos supprimés chaque jour. Rien que durant le mois de juin, ce sont officiellement 850 repos qui ont été supprimés (1000 selon les syndicats).

C'est l'assemblée du personnel ayant réuni environ 80 collaborateurs devant le dépôt de la Jonction qui a pris cette décision. «On va y aller progressivement. Nous sommes dans une situation de ma-



Les employé-e-s tpg sur la place du dépôt de la Jonction à Genève.

rasme total. Moi, je suis pour le boycott, car cela aura de l'impact», explique Vincent Leggiero, président de la section SEV tpg. «Les manques vont se voir sur le réseau», complète Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV. Concernant l'annonce récente des tpg sur leur désir d'augmenter l'offre de 3%, il ne s'agit pour les syndicats que d'une tactique en vue de la votation du 27 no-

vembre. «Les véhicules supplémentaires annoncés seraient conduits par qui?», demande un participant à l'assemblée, qui ajoute «moi, je n'arrive pas encore à conduire deux véhicules en même temps!».

Sous-traitance = inégalité

En outre, le front syndical, composé des syndicats présents aux tpg, SEV, ASIP et transfair, a proposé à l'assem-

blée une marche vers le lieu où se réunit le Grand Conseil le jour de la votation sur la sous-traitance. Une proposition va en effet être votée début novembre au Grand Conseil. Elle demande une augmentation de la sous-traitance à 15% (au lieu des 10% actuels). Pour les syndicats, il n'en est pas question, puisque les revendications vont exactement dans l'autre sens: des employé-e-s

traité-e-s à égalité, tous aux conditions tpg! Ce qui revient à dire qu'il faudrait, idéalement, supprimer la sous-traitance. La dernière tentative des politiques de faire augmenter ce pourcentage de sous-traitance s'était soldée par un échec en 2007. S'il s'avère que le Grand Conseil vote en faveur de cette proposition, les syndicats n'hésiteront pas à lancer un référendum.

Henriette Schaffter

«Je suis aussi un conducteur»

Daniel Kamber
Assistant CFF immobilier

«Je suis aussi un assistant»

Jérôme Fay
Conducteur

Au SEV, on joue la carte de la solidarité.
Beim SEV spielt die Solidarität.
Solidarietà: la carta vincente del SEV.

VOTATION DU 27 NOVEMBRE

Un référendum a été lancé récemment à propos de la hausse des tarifs TPG. Les Genevois voteront le 27 novembre. Les syndicats ne prennent pas position, puisque cela ne devrait pas influencer le budget des TPG, les politiques étant ceux qui décident du montant global octroyé à l'entreprise. «Nous, nous luttons pour des conditions de travail correctes et l'argent nécessaire pour cela. Le SEV veut suffi-

samment de personnel pour assumer l'offre. C'est sur ça que nous voulons nous battre», explique Valérie Solano, secrétaire syndicale SEV. L'assemblée générale a pour cela voté une résolution, qui sera transmise à la direction et aux autorités politiques, demandant le respect des accords (traitant des salaires et des effectifs) passés fin 2014 à la suite de la grève.

Journée VPT romande le 29 octobre

La Gruyère vous accueille !

La journée romande VPT se déroulera cette année à Bulle. Organisée par la section tpf autobus en plein cœur de la Gruyère, cette édition fribourgeoise s'annonce au mieux. La section se réjouit d'ores et déjà de la participation assurée de quasi toutes les sections.

Tradition oblige, c'est un repas de la Bénichon qui clôturera la journée du 29 octobre. Mais avant cela, un débat sur les conséquences de la politique d'austérité dans les transports publics se déroulera à l'Hôtel de Ville de Bulle.

La journée VPT romande se déroule souvent sous le même schéma dans une région diffé-



Michel Barras, ancien président de section, préside le comité d'organisation de la journée VPT romande 2016. Ici en 2014.

rente chaque année. Après les Vaudois et Valaisans ces dernières années (2013 à Martigny, 2014 aux Diablerets et 2015 à Lausanne), c'est au tour des Fribourgeois d'accueillir les membres VPT des diverses sections romandes. Michel Barras, ancien président de section, préside le comité d'organisation. La section organisatrice compte 228 membres, dont 48 retraités.

Un « marché » qu'il a fallu tenir
Michel Barras explique: « En acceptant le mandat, je ne me rendais pas bien compte du travail à fournir. » Il faut dire qu'il avait conclu un « deal »



L'Hôtel de Ville de Bulle. C'est là que se déroulera la journée VPT romande 2016.

avec l'ancien président, Blaise Morel. En donnant sa démission et en motivant ce dernier à reprendre la présidence, Michel Barras s'était engagé à organiser la journée VPT. Mais, comme il le souligne bien, il n'est pas seul dans cette aven-

ture (voir encadré). « Pour ce qui est de l'assemblée, il n'y a rien de nouveau, explique-t-il. Le comité s'est réuni une première fois le 20 janvier de cette année, à Romont. Et aujourd'hui, pratiquement toutes les sections ont déjà répondu pré-

sentes à l'invitation ». Le message que Michel Barras souhaite faire passer envers les collègues? « Yes, we can. » Il explique: « Nous sommes nombreux à être très stressés, nous vivons tous des moments pénibles et attristants. Mais, même en cas de fortes tempêtes, il ne faut pas baisser les bras. Nous sommes menés par la politique, mais nous avons la chance de vivre une prise de conscience des problèmes environnementaux, notamment en ce qui concerne la mobilité et les déplacements. Les politiques comprennent maintenant qu'il faut investir dans les transports publics et combler le gros retard existant à ce niveau en Suisse romande. C'est bien qu'on veuille le combler, mais ce n'est pas une raison pour accepter de relever ce défi à n'importe quelles conditions. Le SEV doit être là pour veiller à ça... »

Voilà déjà une contribution du président à la table ronde qui aura lieu durant la matinée de la journée du 29 octobre. En attendant d'entendre, notamment, les politiciens présents et leurs arguments...

Henriette Schaffter

INFO

Comité d'organisation de la journée VPT

Aux côtés de Michel Barras, il y a:

■ Jacques Leibzig, secrétaire de la section et secrétaire de la manifestation;

■ A la caisse, deux hommes: Luca Buffolo et Daniel Dumas, respectivement actuel et ancien caissier de section;

D'autres membres participent activement, notamment:

■ Fritz Haenni, actuel président de la section tpf autobus;

■ Blaise Morel, ancien président de section.

Pierre Ruch s'est joint dernièrement au comité afin de finaliser l'organisation. Et Marc-Henri Brélaz est comme toujours la pierre angulaire de l'organisation. Evidemment, le président central VPT, Gilbert D'Alessandro, lui-même fribourgeois, suit de très près l'organisation de cette journée.



Vue aérienne de la Ville de Bulle, avec le Moléson en arrière-plan.

Quelles sont les perspectives pour le personnel de la Vente?

«Les CFF doivent montrer que les mesures prévues ne relèvent pas du démantèlement. Car sur le papier, il s'agit bien de ça, également dans la Vente!»

Manuel Avallone, vice-président SEV



L'avenir de la vente passe-t-il vraiment par des automates ?

Des suppressions de 220 postes de travail dans la Vente, c'est ce qui a été annoncé lors de la présentation du projet «RailFit 20/30». Et même si Jeannine Pilloud assure entretemps qu'il n'y aura pas moins de postes en 2020 qu'aujourd'hui, l'insécurité continue à régner. Nous dirigeons-nous vers un avenir où le personnel des guichets, compétent et serviable, sera remplacé par des automates ?

Lorsqu'on décide d'économiser, ça passe presque toujours par le personnel. Et lorsqu'on supprime des postes, on détériore le service. La qualité du service public en souffre forcément.

Les heures d'ouverture des guichets des grandes gares vont être revues à la baisse. Le nombre de guichets ouverts va dimi-

nuer. Les petites gares vont fermer et être rétrogradées au rang d'arrêts non desservis. Si les CFF laissent la question d'autres fermetures de guichets en core pendante, le directeur de l'UTP parle lui ouvertement d'autres fermetures, «car les besoins de la clientèle ont reculé». Sur les 276 points de vente des CFF en 2004, 100 ont été fermés

jusqu'en 2015. Et les points de vente gérés par des tiers (Migrolino, La Poste, Valora et autres) disparaîtront au 1^{er} janvier 2018. La part des ventes par les tiers n'a pas cessé de diminuer, disent-ils, mais ce qu'ils omettent de dire, c'est qu'ils y ont activement contribué, en réduisant la commission reçue et en rendant ainsi la prestation de moins

en moins attractive. Tout ça bien que les collaborateurs de ces gares étaient de très bons ambassadeurs du rail. Pourquoi les CFF tiennent-ils autant à renoncer à ce savoir-faire, alors qu'il ne s'agit là que d'un tout petit pourcentage du chiffre d'affaires? La seconde journée de la vente, le 22 octobre, avait pour thème central la place du personnel dans la stratégie des CFF. Elle a réuni un nombre impressionnant de participant-e-s, qui ne sont pas indifférent-e-s à l'avenir de leur branche. Ils ont discuté en groupes de l'avenir de la vente, de la présence des CFF dans les surfaces, de l'avenir du profil professionnel, des problèmes de santé inhérents à la profession, etc.

La pression monte

De nombreuses difficultés ont été soulignées en lien avec la santé: la charge de travail augmente et les conditions se péjoirent. Le stress augmente et des actions discutables sont mises en place comme la possibilité de donner son avis en direct sur la prestation du vendeur à Genève, par exemple. Pourtant, le personnel de la vente fait un bon job et est soutenu par la population: Preuve en est, l'ATE a recolté en peu de temps 12 000 signatures (voir encadré) pour sa pétition.

Marina Villa, intervenante d'une Haute école zurichoise, a animé le débat entre Jeannine Pilloud, cheffe du Trafic voyageurs aux CFF et Manuel Avallone, vice-président SEV. Pilloud n'était pas venue seule et était accompagnée de Peter Zeier, chef de la vente directe et donc supérieur hiérarchique des vendeurs et vendeuses. Bien que l'animatrice ait relevé au départ «qu'il semblait y avoir un accord», c'était tout sauf général. Pilloud s'est appliquée à dissoudre les craintes du personnel, ce qu'elle n'a pas toujours réussi. Quand Avallone a présenté un enregistrement radio qui revenait sur la manière de diriger les clients vers les automates, elle a trouvé cela «très dur»: «Nous ne repoussons pas les gens qui veulent venir au guichet» s'est-elle défendue. Elle n'a pas voulu non plus parler des 220 postes qui seront supprimés, au lieu de quoi elle a expliqué «qu'il faudra à l'avenir beaucoup de monde à la division P, plus que la moyenne, et qu'elle a beaucoup appris lors de cette journée, notamment le mot «déshumanisation».

Bien que Zeier ait souligné que le personnel prenait toujours connaissance des nouveautés en premier lieu et bien à l'avance, Pilloud a reconnu des déficits en matière d'information



Des guichets désertés: ni la clientèle, ni le personnel ne veulent de ça.

et de communication. Elle a souligné l'importance de la formation et de la formation continue et a partagé la suggestion faite par le président élu de la branche P, Clemens Cola: la fonction doit passer avant le design et des améliorations doivent encore être amenées en matière d'ergonomie.

Des faits au lieu des mots

Manuel Avallone a demandé à Pilloud de tenir ses promesses: «Les CFF doivent montrer que les mesures prévues ne relèvent pas du démantèlement. Car sur le papier, il s'agit bien de ça, également dans la vente!» Il a reconnu également qu'il y avait urgence à adapter le profil professionnel et a confirmé le soutien du syndicat à ce sujet.

Résolution remise

Ruth Schweizer, présidente de la branche P au sein de la sous-fédération AS, s'est montrée satisfaite de la journée: «Les membres SEV ne sont pas restés en

retrait.» Une résolution (voir encadré) a par ailleurs été remise à Pilloud en fin de journée. pan/Hes

PÉTITION ATE

L'Association transports et environnement ATE a lancé une pétition à mi-septembre, intitulée «Non au démantèlement du service de billetterie». Les signataires protestent contre la fermeture de guichets. En peu de temps, plus de 12 000 personnes ont déjà signé la pétition. La récolte de signatures se poursuivra jusqu'à sa remise durant le premier trimestre 2017. Le SEV soutient cette pétition et invite ses membres à la signer en ligne: www.ate.ch/nos-themes/petition. Il est aussi possible de télécharger des feuilles de signature en ligne sur www.ate.ch.

APPEL

Chère et cher collègue,

Nous te remercions de travailler aux CFF et de contribuer à l'application de RailFit20/30. Ainsi, tu gagneras, dès 2017, 400 à 1200 francs de moins par année. En compensation, les CFF biffent 1400 postes et tu auras donc à te battre avec moins de collègues. Tu auras une plus grande charge de travail et davantage de responsabilités. Afin de te maintenir en forme, les CFF «assouplissent» la protection en matière d'invalidité professionnelle, car ils savent bien que la charge supplémentaire de travail peut conduire à plus de cas d'invalidité. Pour cela, ne seront indemnisés plus que les personnes ayant au moins 55 ans (avant: 50 ans) et

travaillant aux CFF depuis au moins 25 ans (10 ans auparavant)! Si tu n'es pas concerné, ne sois pas triste pour autant: RailFit20/30 a jusqu'en 2030 pour t'inclure!
Qu'en penses-tu ?
A C'est ok pour moi, ça fait d'ailleurs longtemps qu'il me semble que je gagne trop et travaille trop peu.
B Non, je ne suis pas d'accord.
Si tu réponds B et que tu te sens déjà concerné, viens à une assemblée. Notre objectif: de bonnes places de travail avec de bonnes conditions. Tu n'es pas seul, nous sommes avec toi!
Merci à Roman Umbricht qui nous a soufflé cette idée d'appel aux membres.

ASSEMBLÉES RAILFIT

Voici les dates des assemblées romandes d'information et de résistance contre RailFit 20/30:

à Genève le jeudi 27 octobre à 19h 15, Café-Restaurant de l'Union, rue des Gares 19

à Lausanne le lundi 31 octobre à 18h, Espace Dickens, av. d'Ouchy 9

et à Yverdon-les-Bains le vendredi 4 novembre à 16h, Café Le Tempo, Quai de la Thièle 3.

Inscription souhaitée mais non obligatoire en scannant le code QR.



■ Résolution

L'avenir des vendeuses et vendeurs de voyage des CFF est flou et il y a un réel climat d'insécurité!

Le transfert des ventes de billets vers les automates et les canaux digitaux est compréhensible. Comme le personnel des trains, celui de la vente représente le visage des CFF et l'interlocuteur principal de la clientèle. «A l'aise en déplacement comme à la maison»; pour voyager ainsi, les passagers ont besoin de la présence de personnel motivé et satisfait.

Le personnel de la vente veut garder sa place dans la stratégie des CFF et maintenir sa présence pour s'occuper des client-e-s.

Lors de la journée SEV du personnel de la vente CFF, une résolution a été adoptée et les revendications suivantes ont été formulées:

- A l'avenir, le conseil à la clientèle, la vente et le service après-vente (SAV) doivent encore être garantis, avec une qualité égale. Il faut des personnes au service des personnes! Il ne faut pas non plus négliger le contrôle des ventes.

- Les participants à la journée du personnel de vente exigent des informations transparentes et

immédiates par rapport à la présence dans la surface et aux conséquences pour le personnel.

- Un transfert des ventes sur internet implique nécessairement une modification du système d'évaluation des présences pour un lieu de service, qui ne peut plus se baser sur le chiffre d'affaires. Les prestations de conseil doivent être correctement évaluées.

- Les priorités se concentrent sur le SAV et les conseillers à la clientèle CFF sont de plus en plus pris pour des «souffre-douleur». Il faut porter une attention particulière à la santé du personnel de vente. Nous voulons du temps pour le repos, des congés sabbatiques, un allègement pour le personnel âgé, un engagement diversifié, etc. L'ergonomie doit également être prise en compte rapidement à tous les postes de travail.

- Nous demandons des programmes de formation et des cours de perfectionnement exhaustifs qui répondent aux besoins du personnel. Ceci tout en favorisant le concept «des personnes au service des personnes», faisant passer le «e-learning» au second plan.

Conséquences douloureuses au Tessin

Le profit au détriment de l'intégration

Début septembre, les CFF ont annoncé vouloir «se focaliser sur leurs propres canaux de distribution».

Il est difficile de comprendre de suite ce que signifie exactement le titre de cette annonce. En lisant, on se rend compte que les CFF abandonnent la collaboration avec les partenaires gérant 52 points de vente dans toute la Suisse. Dans le communiqué, les CFF ont mentionné Migrolino, la Poste et Valora. Au Tessin, deux autres partenaires ont reçu leur dédite, à savoir l'Office du tourisme qui gérait la vente à la gare d'Airolo et la Fédération tessinoise d'intégration Handicap FTIA, qui gérait la vente à la gare de Giubiasco depuis 2001, ayant également entretemps développé en plus de la formation commerciale.

L'œuf ou la poule?

Les motivations à la base de

cette décision sont les mêmes que celles données via RailFit 20/30, pour tailler dans la Vente: la forte diminution des ventes par les canaux traditionnels et la forte croissance des ventes en ligne et mobiles, qui ont augmenté de 40% rien que l'année dernière. Cette tendance motive les CFF à promouvoir et développer ces canaux de distribution électroniques et on peut parier que le tourbillon visant à englober la vente directe se fera toujours plus fort.

C'est aussi le fameux paradoxe de l'œuf ou la poule. Qui est apparu en premier? Ici, on peut se demander si c'est vraiment un changement de comportement des clients qui motive les CFF à axer sur les canaux électroniques ou si ce n'est pas les changements opérés au départ par l'entreprise (suppression de guichets entre autres) qui motivent les gens à se rabattre sur les possibilités restantes, à savoir les auto-



7000 signatures pour maintenir un service à Giubiasco.

mates ou la vente en ligne. Mais les CFF ne réfléchissent pas ainsi, eux qui ne se souviennent de leur mission de service public uniquement lorsqu'une votation populaire les y contraint.

Un grand projet menacé

Il n'y a pourtant pas de doute qu'en 2016, il existe encore des personnes qui préfèrent acheter leur billet à un guichet, ou qui ne peuvent pas faire au-

trement, à moins d'avoir de l'aide. A la gare de Giubiasco, cette possibilité existe, grâce à la collaboration avec la FTIA, qui assure le service à la clientèle, soutenue par la commune. Cette association forme des personnes ayant un handicap. Pour les CFF, la fermeture de ce guichet a été considéré plus ou moins comme un «dommage collatéral», l'entreprise ne le mentionnant nulle part et n'y prêtant aucune at-

tention particulière. La réaction de l'opinion publique (une pétition a circulé, signée par environ 7000 personnes, voir sur www.ftia.ch) et de la commune de Giubiasco, qui continue à croire au projet, ont obtenu une toute petite brèche. En effet, début novembre, une rencontre aura lieu entre les CFF, la FTIA et la commune pour définir s'il y a des alternatives possibles. Le directeur de la FTIA, Marzio Proietti, est réaliste: «Notre activité et nos ressources à disposition, notamment financières, pourront difficilement faire changer les CFF d'avis. Mais nous espérons trouver une alternative qui nous permet de continuer. Nous avons à cœur la dignité des personnes ayant un handicap, notre priorité n'est pas le profit.»

La priorité des CFF par contre...

Pietro Gianolli/Hes

Vente CFF

Insécurité et sous-effectif à Genève

La situation est assez chaotique à Genève. Le sous-effectif perdure et les solutions trouvées par les CFF laissent à désirer. Et maintenant plane la menace RailFit, ce qui rend la situation encore plus pénible pour les employé-e-s.

Les guichets de Genève sont très prisés et le personnel, trop peu nombreux, est surchargé. Il y a eu des départs, des maladies, des mises à la retraite... La solution des CFF? Ils encouragent fortement les employé-e-s à diriger les voyageurs vers les automates, en prévision d'une hausse du trafic, disent-ils... Et ont trouvé également une autre solution

qui semble un peu «à l'arrache»: engager des jeunes ayant à peine terminé leur formation, pour quelques mois, voire au mieux une année... Ces jeunes gens se retrouvent alors derrière des guichets où défilent les voyageurs à vitesse grande V, sans l'expérience permettant d'assumer cette grande charge de travail. Les plus anciens collaborateurs du site se retrouvent ainsi à les aider et octroyer les informations manquantes, en plus de leur propre charge de travail. La qualité du service en pâtit malheureusement.

Du rafistolage... en attendant quoi?

Autre actualité, l'annonce récente de la fermeture du lounge à Genève, ouvert il y a à

peine deux ans. Tous ces changements récents perturbent forcément les employé-e-s de la gare de Genève, qui se sentent en totale insécurité. Qu'attendent-ils maintenant de part de leur employeur?

Un collaborateur témoigne: «Nous espérons surtout qu'il n'y aura pas de suppressions, ni de postes ni de guichets. Le sentiment qui domine parmi le personnel de la vente, c'est l'insécurité et la peur. On a peur pour notre emploi et pour notre salaire.» Il poursuit: «On a eu une séance lors de laquelle on nous a dit clairement qu'il n'y aurait pas de suppression à Genève. Mais il se dit tellement de choses avec RailFit. Le doute continue de planer. On manque de personnel aux guichets et ils en-

gagent des jeunes. C'est super pour ces jeunes, qui sont tout contents d'avoir une place de travail, mais là, ça fait beaucoup de nouveaux venus ayant à peine terminé leur apprentissage et la formation nous prend du temps. En plus, on se dit: pourquoi engagent-ils ces jeunes pour quelques mois seulement? Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt les engager pour une longue durée? La direction a-t-elle d'autres plans? Après la fermeture du Business Point et maintenant du lounge, que vont-ils encore fermer?» En résumé, à Genève, il semblerait qu'il manque une vision à long terme. On fait du rafistolage, peut-être en attendant quelque chose de plus sérieux? Mais quoi? Les CFF laissent planer le doute et l'am-

bianche en pâtit énormément. Il y a aussi l'appellation du métier qui est en train de changer. Les collaborateurs de la vente CFF vont devenir des «conseillers clientèle». D'où la question légitime que les employé-e-s se posent: quelle sera la future classe de traitement lorsque tout aura été mis en place?

Pour finir sur une note positive, il faut noter qu'il y a un nouveau système des billets numérotés pour les files d'attente, en place depuis quelques mois. Le collaborateur genevois interrogé estime «que c'est un bienfait pour les employé-e-s, car c'est moins stressant».

Henriette Schaffter

Le libre-échange a besoin d'une nouvelle orientation

Des garanties sociales et démocratiques sont nécessaires

En soi, le libre-échange n'est pas une mauvaise chose. Mais ceux qui le promeuvent ont, dans un passé très récent, négligé de manière tout à fait impardonnable de penser protection sociale et compensation des inégalités sociales.

Outre plus de transparence et un dialogue constant avec la société civile, tout développement du libre-échange nécessite aussi que des mesures d'accompagnement soient décidées pour apporter certaines garanties aux plans social et démocratique.

TTIP, CETA, TISA: le nombre des accords de libre-échange (ALE) récemment conclus (Partenariat transpacifique, TPP) ou en cours de négociation a fortement augmenté. De même que l'opposition aux méga-ALE. Le protectionnisme et le retour dans le «réduit national» sont toujours plus demandés. Telle est la facture pour la mondialisation antisociale à laquelle nous avons assisté ces dernières décennies et dont les grands groupes et les riches ont énormément profité. Les bouleversements insuffisamment encadrés que la mondialisation a entraînés sur les marchés du travail, le creusement toujours plus grand des inégalités de revenus et les attaques dirigées contre les processus démocratiques ne seront pas acceptés sans autre. Qui plus est, les exigences que formulent ces méga-ALE sont globales. Autrefois, le libre-échange, c'était la libéralisation du commerce des biens. Aujourd'hui, il est surtout question de libéraliser les services financiers et publics, comme les énergies, les marchés publics ainsi que les investissements transfrontaliers. Les autres thèmes centraux sont la protection des brevets et les questions de nature ré-



Un exemple: l'assurance accidents allemande exige du gouvernement d'être exclue du TTIP. Elle serait sinon menacée de privatisation!

glementaire, comme les procédures de conciliation en cas de conflits lors de décisions en matière d'investissement. Or, tout cela revêt une très grande importance pour les collectivités.

Plus de transparence

En soi, le libre-échange n'est pas une mauvaise chose. Pour une économie ouverte comme celle de la Suisse et pour un monde économique toujours plus interconnecté, il représente même une évolution logique, susceptible d'améliorer le bien-être des gens. Mais un libre-échange sans protection sociale ni compensation des inégalités crée beaucoup de perdants et nuit à notre société. Le libre-échange peut sans problème être compatible avec des exigences sociales, écologiques et relevant des droits humains, ainsi qu'avec la démocratie. Mais pour que cela ait lieu, il faut changer d'orientation. Et là, le protectionnisme n'offre aucune perspective. La bonne solution de rechange réside dans un commerce international juste, dont la majorité profite et qui ne laisse pas les perdants sur le carreau. Il faut d'abord plus de transparence et de dialogue avec la société civile, cela dès le début des négociations de tels ALE et pendant toute leur durée. Sinon, la confiance n'est pas au rendez-vous.

Un premier pas a été fait

La nouvelle génération d'ALE contient toujours plus de dis-

positions sur le respect des droits humains et des normes sociales ainsi qu'écologiques. Elles sont souvent fixées dans un chapitre séparé. C'est précisément là un progrès. Mais le problème est leur manque de précision, leur caractère trop peu impératif et l'absence de possibilités de sanction. La plupart du temps, une vraie mise en œuvre (via un «monitorage») fait aussi défaut. Par exemple, avec le TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), il est question du respect des normes fondamentales de l'OIT dans le domaine social. Mais contrairement à l'Union européenne (UE), les Etats-Unis n'ont ratifié que deux de ces huit normes. Les tribunaux

Pas de «listes négatives»

Pour les services publics, les «listes négatives» prévues dans les nouveaux ALE représentent un des dangers les plus grands. Autrefois, on travaillait avec des «listes posi-

ves»: on se limitait en effet à libéraliser uniquement les domaines explicitement mentionnés dans les ALE. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui a lieu avec le TTIP et l'AECG. Les domaines qui ne sont pas explicitement cités et exclus sont soumis dans leur totalité aux règles des nouveaux ALE. Prenons un exemple: par bonheur, l'assurance accidents allemande exige du gouvernement qu'elle soit explicitement exclue du TTIP. Sinon, elle serait sous la pression des grands groupes d'assurance américains menacée de privatisation!

Dans ce nouveau contexte, il est clair pour les syndicats que toute libéralisation ou privatisation à venir devra pouvoir être annulée dans le cadre des procédures démocratiques en vigueur. Sinon, conclure des ALE reviendrait à jeter la démocratie par-dessus bord.

Nous sommes absolument persuadés que sans mesures d'accompagnement destinées à apporter des garanties aux plans social et démocratique, les échanges économiques internationaux ne seront plus acceptés par la population comme ils ont besoin de l'être. Le temps presse!

uss

Progressons ensemble

Info pour recruteurs-euses:
sev-online.ch/recrutement

Devenir membre:
sev-online.ch/adhesion

CFF

Le point sur la caisse du personnel CFF

Le SEV reçoit encore beaucoup de questions et de plaintes concernant le changement au niveau de la gestion des comptes de la caisse du personnel CFF.

Faisons dès lors une récapitulation des anciennes et nouvelles conditions. Voici le plus important: celui ou celle qui a aujourd'hui un compte auprès de la caisse du personnel CFF n'a pas de relations directes avec Postfinance. Dès le 1^{er} décembre, il ou elle n'aura donc pas plus de relation bancaire avec la Banque hypothécaire de Lenzburg. Une telle relation n'existe qu'avec la caisse du personnel CFF, et la Banque hypothécaire de Lenzburg ne fait qu'appliquer sur mandat de la Caisse du personnel des « processus économiques et des prestations informatiques ». Ce sont les conditions de la caisse du personnel qui font foi et non

pas celles de la banque, et c'est à la caisse du personnel qu'il faut s'adresser pour tout renseignement: téléphone 051 220 58 55, e-mail personalkasse@sbb.ch.

Ce qui change et ce qui reste

«Le numéro de compte, les conditions générales et le contrat d'e-banking changent. La carte de compte de Postfinance n'est plus valable et les retraits d'argent liquide au guichet de la Poste ou à l'automate ne sont plus possibles. Les paiements vers l'étranger ne font plus partie de l'offre.» C'est ce qui figure dans la lettre adressée par la caisse du personnel aux détenteurs de comptes. Ce qui est critiqué: qu'est-ce qui compte le plus, le rendement ou le confort? La lettre indique également que «la caisse du personnel CFF propose toujours des comptes de dépôt et de loyer avec des taux d'intérêts préférentiels» et que les personnes «restent clientes

de la caisse du personnel CFF». Le compte de dépôt est «adapté pour amasser de la fortune», beaucoup d'employés et de pensionnés font des virements du salaire ou de la rente directement sur ce compte. Cette pratique peut continuer pour autant que le détenteur ou la détentrice du compte ne désire pas procéder autrement. Il est en outre précisé que ce type de compte n'est «pas prévu pour effectuer des paiements réguliers». Pour cela, il faut avoir un compte d'épargne (bancaire ou CCP). Ceci était déjà prévu jusqu'à présent. Des cartes bancaires ou postales sont proposées pour ces comptes d'épargne, non seulement pour retirer des espèces mais également pour faire des paiements par carte. Le compte hypothécaire de la caisse de personnel CFF sert quant à lui seulement à «réaliser des transactions en relation avec le financement hypothécaire via prélèvements automatiques».

INFO

La caisse du personnel est une banque ciblée sur l'épargne

■ Beaucoup de services très différents se nomment communément «caisse du personnel», par exemple des caisses de pensions, ou des caisses de bureau qui servent à financer des excursions entre collègues ou les dépenses de la cafétéria.

Par contre, la caisse du personnel des CFF fonctionne comme une banque ciblée sur l'épargne. Auparavant, l'avantage d'une telle caisse du personnel pour une entreprise était de recevoir de l'argent à de

meilleures conditions qu'auprès d'une banque et pour le personnel, il y avait plus d'intérêts qu'avec un carnet d'épargne. En contrepartie, si l'entreprise faisait faillite, l'argent était perdu.

A la caisse du personnel CFF, environ 24 000 personnes possèdent encore aujourd'hui un compte (ou même parfois deux comptes). Mais les caisses du personnel ne sont pas des banques sur le plan juridique et ne peuvent donc pas offrir les mêmes prestations. **pan**

L'argent du compte à disposition

Il est possible de retirer du compte de dépôt au maximum deux fois par mois des montants allant jusqu'à 1500 francs au maximum. L'argent est adressé au domicile pour autant qu'il se situe sur territoire suisse. Mais ceci coûte 10 francs par retrait. Afin d'éviter ces frais, le mieux est de transférer (par courrier ou via e-banking) l'argent désiré du compte de dépôt sur le compte d'épargne ou le compte CCP. Il est possible de

faire gratuitement 10 transferts de ce genre par année. Et il n'y a pas de montant maximum fixé pour de tels transferts. Ces conditions ne sont pas nouvelles, elles existaient déjà pour ces comptes de la caisse du personnel. Nous répétons que le SEV n'est en aucun cas lié à la caisse du personnel CFF. **pan**

Procédure en cas d'agression aux TPG: les employé-e-s ne savent plus sur quel pied danser

Barbara Spalinger, vice-présidente SEV, Vincent Brodard, secrétaire syndical membre de l'équipe de protection juridique SEV et Valérie Solano, secrétaire syndicale à Genève, ont rencontré le service juridique des TPG à mi-octobre.

L'objectif de la réunion était de clarifier la procédure en cas d'agression, à savoir mettre en avant l'article 59 de la Loi fédérale sur le transport des voyageurs. Il semblerait en effet que les TPG maintiennent un certain flou dans l'information donnée à leurs employés, qui ne savent plus trop où se situe la vérité: doivent-ils oui ou non porter plainte en cas d'agression?

L'impulsion de cette rencontre est

venue d'une séance d'information début 2016 destinée aux contrôleurs des titres de transport, lors de laquelle l'art. 59 n'a pas du tout été mentionné. Il faut dire que toutes les informations qui circulent parmi les employés laissent planer le doute. Il est donc temps de clarifier le tout.

Le SEV a remis quantité de documentations à l'entreprise, pour pallier à leur manque de «curiosité» dans ce domaine.

La procédure selon l'art. 59 est pourtant simple: **les infractions commises contre le personnel des transports publics sont poursuivies d'office. C'est l'entreprise qui dénonce le délit aux autorités lors d'un**

cas d'agression. La victime se contente d'annoncer l'agression à son entreprise.

En réalité, chacun peut dénoncer le cas, mais cette procédure via l'entreprise permet à la victime d'être protégée par son employeur. Dans le cadre de la procédure, la victime peut néanmoins être appelée à témoigner ou être auditionnée par la police.

Outre le flou aux TPG, il se peut également qu'il y a une méconnaissance de la procédure au sein de la police. Il en ressort que l'information exacte doit absolument être transmise à tous les étages, pour que chaque procédure soit traitée de manière



L'article 59 de la LTV reste trop peu connu, malgré tous les efforts d'information du SEV.

identique. Et, toujours pour que chacun soit traité sur un pied d'égalité et ait le même accès à l'aide juridique, il faut que les TPG cessent de faire évaluer les cas à leur assurance, qui décide si oui ou non le dossier vaut la peine d'être défendu. Tous les cas doivent être défendus sans

évaluation préalable et sans que cela n'ait une incidence financière pour la victime.

Suite à la rencontre entre les représentants du SEV et ceux du service juridique des TPG, l'entreprise va maintenant informer ses collaborateurs sur la procédure exacte. Enfin! **Hes**

Sections

- Lundi 31 octobre** 19h30
Maison du peuple
Chauderon
Lausanne
- **TL-LEB**
Conférence CCT
- Validation du cahier de revendications pour le renouvellement de la CCT. Venez nombreux pour défendre vos conditions de travail !
- Jeudi 3 novembre** 16h
Zurich HB
Salle de conférence Sihl
- **VPT Services ferroviaires**
Assemblée des membres
- Invitation et ordre du jour seront envoyés par la poste. Tous les membres sont invités à l'assemblée ainsi qu'à l'apéritif qui suivra. Prière de s'annoncer auprès d'Ely Wüthrich: info@ely.ch ou 079 287 50 50.
- Vendredi 4 novembre** 18h
Restaurant
Le Tempo Rive Gauche, Quai de la Thièle, Yverdon
- **TS Romandie**
Assemblée d'automne
- Nous invitons nos membres ainsi que les travailleurs-euses temporaires. Au programme: l'élection du comité dans son ensemble. Les membres vont recevoir l'invitation en même temps que l'agenda SEV. Après l'assemblée, un apéritif ainsi qu'un repas sont organisés pour les membres, et payés par la section TS Romandie. Le comité compte sur votre présence en nombre.
Willy Wenger
- Vendredi 4 novembre** 18h45
Restaurant
Le Logis de la Licorne,
La Ferrière (BE)
- **VPT du Jura - CJ/Mt-Soleil**
Assemblée d'automne
- L'assemblée sera suivie du repas de fin d'année avec, au menu: petite salade mêlée, entrecôte de sanglier sur ardoise, 3 sauces et sa garniture, Knöpfli maison au beurre.
- Sous réserve, un orateur du parc du Doubs nous invitera à la découverte et à la beauté de ce dernier.
Merci de vous inscrire auprès de: A. Gigon, 079 284 48 90, mail: alain.gigon53@bluewin.ch ou J.Mugny, 079 746 21 05, mail: cidjaimy@hotmail.com.
Le secrétaire: Alain Gigon
- Mardi 8 novembre** 16h15,
Chantier naval,
Bateau
La Suisse»
- **VPT Lac Léman**
Assemblée générale d'automne
- Le Comité VPT-Lac Léman convie ses membres à l'AG ordinaire automnale. En se réjouissant de vous y rencontrer nombreux, nous vous adressons nos meilleures salutations.
Le Comité VPT-Lac Léman
- Mercredi 16 novembre** 19h45
Hôtel de la Gare
Château-d'Œx
- **VPT MOB**
Assemblée générale
- Tous les actifs et les retraités sont invités à l'assemblée générale. Pour les actifs, l'ordre du jour est affiché dans les locaux. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux.
Votre comité de section
- Mercredi 16 novembre** 18h15
Hôtel Continental
Lausanne
- **AS Ouest**
Assemblée d'automne
- Notre invité sera Dominique Bugnon, chef de l'information du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication). L'assemblée sera suivie d'un repas offert par la section. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire pour le repas jusqu'au 9 novembre à: SEV AS Ouest, CP 1310, 1001 Lausanne, par e-mail à ouest@as-online.ch ou par téléphone au 078 825 66 90.
- Mardi 22 novembre** 19h30
Maison du Peuple de Lausanne
- **TL**
Assemblée des jubilaires
- Un film à définir sera projeté, accompagné d'un apéritif dînatoire. Venez nombreux fêter nos jubilaires et leurs longues années de fidélité syndicale... L'assemblée aura lieu à la salle n°4 Jean Villard.

Sous-fédérations

- Samedi 29 octobre** dès 9h
Bulle
Hôtel de Ville
- **Journée VPT Romandie**
Assemblée régionale
- Organisée par la section VPT tpf autobus
Infos sur www.vpt-online.ch
- Mardi 22 novembre** 9h45
Auberge de Rosé
- **ZPV Ouest**
Assemblée régionale Ouest
- Délai d'inscription: le 12 novembre. Il est également possible de s'adresser au président de la section organisatrice, Daniel Mollard, tél. 079 433 95 30, e-mail: damollard@bluewin.ch
- La manifestation est organisée par la section de Fribourg. Dès 9h15, il sera possible de prendre un café/croissant offert par la section. Dans les actualités, il y aura des informations sur les dossiers brûlants en cours tels que les actualités et nouveautés de notre profession, et bien plus encore. L'invité compétent, le conseiller national (PS) Jean-François Steiert, informera sur la situation politique. Les représentants de la commission du personnel parleront de leur travail. Tous les membres intéressés de la ZPV, les apprenants et les pensionnés sont cordialement invités. Pour le repas de midi qui suivra l'assemblée, prière de vous inscrire sur les listes affichées dans les locaux du personnel. Les pensionnés et les invités peuvent s'annoncer auprès de Safiri Irvin par natel au 078 699 07 45 et/ou à l'adresse e-mail irvin04@hotmail.com.

Pensionnés

- Jeudi 10 novembre** dès 10h30
Restaurant
Riverside Brigue
- **PV Valais**
Assemblée d'automne
- Le prix du repas en commun est fixé à 30 francs (apéritif, menu, boissons et café). L'apéritif sera servi pendant la visite de l'installation de trains miniatures au sous-sol. Peter Bodenmann sera notre orateur et nous informera sur les thèmes d'actualité. Le comité espère une bonne affluence. Les inscriptions se font comme d'habitude auprès de Walti Schmid: wal.schmid@bluewin.ch (téléphone 079 872 38 37). Le délai d'inscription est fixé au 7 novembre.
- Mardi 15 novembre** à 10h30
Auberge de la Gare
Grolley
- **PV Fribourg**
Assemblée d'automne
- Les membres de la PV Fribourg sont cordialement invités à participer à l'assemblée d'automne. Départ des trains: de Fribourg à 10h04, de Payerne à 10h00 et de Romont à 09h38. Ordre du jour statutaire avec, notamment, le renouvellement du comité. Invités: Ricardo Lorétan, président central PV et Bernard Demierre, vice-président central PV. L'assemblée sera agrémentée par les chants de la chorale des cheminots de Fribourg. La remise des diplômes, distinctions et souvenirs pour 75 ans d'âge et 40 ans d'affiliation au SEV se fera durant l'assemblée. Comme de coutume, la section offrira l'assiette du jour. Les épouses et compagnes de nos membres sont les bienvenues. Les agendas SEV vous seront remis à la fin de l'assemblée. Nous nous réjouissons de votre participation. Avec nos amicales salutations.
Le secrétaire

Décès

- Cosendey Rose**, veuve d'André, Planles-Ouates; décédée dans sa 94^e année. PV Vaud.
- Desponds José**, mécanicien de manœuvre retraité, Penthaz; décédé dans sa 87^e année. PV Vaud.
- Estoppey Nelly**, veuve de Georges, Lausanne; décédée dans sa 99^e année. PV Vaud.
- Haldi Jean-Pierre**, retraité, Bex; décédé dans sa 86^e année. VPT La Plaine-du-Rhône.
- Pittet Paul**, chef de train retraité, Biel/Bienne; décédé dans sa 84^e année. PV Biel-Bienne.

PV Genève

C'est à Genève que l'on fête la première section PV centenaire

En ce mardi 20 septembre 2016, tout est prêt pour accueillir les membres genevois de la PV. Compte-rendu de la fête.

Les drapeaux SEV flottent au fronton de la salle communale du Grand-Lancy, décorée avec beaucoup de goût par des dames de la section – merci Nicole et Josiane. Tous les membres du comité ont participé à la mise en place des tables, des chaises et des couverts et l'accueil des quelques 156 personnes inscrites peut commencer.

Les festivités débutent à 11 h par une brève partie officielle, ouverte par le président de section Serge Anet. Il évoque 1916, année de fondation de la section. Les conditions d'existence des retraités étaient sûrement plus dures qu'aujourd'hui et nous devons beaucoup à nos prédécesseurs. Cette année-là c'est aussi la réunion à Kiental près de Frutigen de la 2^e Internationale socialiste, marquée par la participation d'un «Genevois» célèbre: Wladimir Ilitch Lénine. Des temps agités se profilent et la lutte n'est pas un vain mot.

La parole est ensuite à Damien Bonfanti qui apporte le message des autorités de Lancy, à Ricardo Loretan et Roland Schwager, président et futur président central PV, à Christophe Guillaume, secrétaire général de l'Université ouvrière de Genève, à Georges Tissot pour la Communauté genevoise d'action syndicale et à Marc-Henri Brélaz, président VPT-TPG retraités. Tous apportent leurs félicitations et messages de solidarité. Et c'est un réel plaisir de pouvoir saluer les anciens présidents de section Jules Vuichoud et Bernard Demierre, accompagnés de leurs épouses.

Après l'apéritif, animé musica-



Une grande participation aux festivités du 100^e de la PV Genève.

lement par l'orchestre Arpège, les 4 chanteurs du groupe «Les Gueux», venus de leur Gruyère chérie, obtiennent un silence impressionnant lors de l'interprétation d'un répertoire très riche, puisé tant dans le folklore que dans la chanson ou le chant classique. Une magnifique contribution musicale dont ils émailleront toute la manifestation.

Pascal Kaltenrieder, traiteur de qualité, nous régale ensuite d'un excellent banquet et le point d'orgue de cette journée est la reprise en chœur du Vieux Chalet par toute l'assistance, parce qu'à Genève on n'est jamais très loin de Fribourg. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite! Rendez-vous est pris pour le 200^e.

Serge Anet

■ PV Genève

Quelques mauvaises nouvelles

L'assemblée de section a eu lieu le 4 octobre, en présence de 44 membres (6 excusés).

Depuis notre assemblée du printemps, nous déplorons 11 décès. Nouveaux retraités: 3 et 2 veuves ont rejoint la section. Une démission (collègue en EMS avec une santé fragile). Effectif de la section: 303.

Nous avons perdu la votation sur l'initiative AVS+, c'est dommage! La solidarité intergénérationnelle vacillerait-elle? Merci à celles et ceux qui ont néanmoins mouillé leur maillot. Le 20 septembre dernier a eu lieu notre fête du 100^e anniversaire de notre section. Ce fut une belle réussite.

La brochure «Une nouvelle tranche de vie, la retraite» a été rééditée. Cette brochure peut être demandée au président Serge Anet.

L'affichage – sur grand écran – des tarifs de l'offre FVP, avec une hausse moyenne de 3,5% au 11.12.2016 et l'information de la suppression du BON de 100 fr. montre que l'idéal d'un certain partenariat social se lézarde! L'estime envers les pensionnés ne se manifeste-t-elle que quand il y a une votation fédérale à gagner?

Titres de transport

Dès le 11 décembre 2016, la carte Enfant accompagné remplace la carte Grands-parents, 30 francs bien placés pour découvrir une autre mobilité!

La Caisse du personnel (ex-caisse d'épargne des CFF) est en perte de capital sympathie. En cause, ce transfert de la gestion de PostFinance à la Banque hypothécaire de Lenzburg. La centrale SEV nous renvoie à CFF Berne. Les sections doivent renseigner leurs membres qui ont peine à comprendre les raisons de ce changement (rédaction: voir en page 14).

Serge nous donne rendez-vous à la fête de Noël de la section, le mardi 13 décembre prochain. Il est encore possible de commander l'agenda SEV 2017, auprès d'André Broye. **Pour le comité, le secrétaire**

R. Burkhard (Bob)

Rapport de la conférence des présidents 2016 RPV

RailFit doit concerner tout le monde

Nous sommes tous concernés par RailFit2020. 165 postes seront supprimés dans la manœuvre. « Si l'un de vous pense que ce n'est pas son problème, il se trompe. Ou alors il va bientôt partir à la retraite. » C'est avec ces paroles que le président central (PC) a ouvert la conférence des présidents le 10 octobre à l'hôtel Brenscino.

Le président central a donné des informations sur les diverses affaires en cours. SEV: RailFit 2020/30 suppression de 1400 postes Lors de la conférence CCT, la température a été prise sur les diverses opinions. Beaucoup de personnes ont adopté un comportement égoïste, en prétendant que « cela ne les con-

cerne pas ». Mais il ne s'agit pas que du démantèlement. Cela touche aussi à notre argent, entre autres avec un transfert des primes de risque sur le personnel, ou une détérioration des conditions pour l'invalidité professionnelle, etc. Si l'on travaille avec une entreprise discutable telle que McKinsey, on peut se poser la question si les CFF ont déjà oublié le Grounding qu'a connu Swissair. En effet, c'était la même entreprise de consultants qui l'avait préconisé; ceci n'est d'ailleurs qu'un exemple. En premier lieu, les CFF créent des postes de travail inutiles, pour réaliser par la suite qu'ils sont en surplus à l'overhead. Qui va diriger ce projet de démantèlement? Sûrement ces personnes qui sont à ces postes inutiles. Une nouvelle réorganisation arrive. On l'a sentie venir. Le personnel sera une nouvelle fois touché. La sécurité sera mise en péril, des per-

sonnes productives seront licenciées.

Infra: Il y a un nouveau concept à l'intervention. Les gares de triage ont changé depuis 2009. La gare de triage de Buchs passera à Cargo dès le changement d'horaire. Quelques collaborateurs devront suivre une formation sur le profil professionnel de Cargo.

Cargo: One ORS pour chaque secteur de production, ceci est appliqué depuis septembre. WLV2017 sera introduit avec le nouvel horaire. C'est le plus grand changement apporté au trafic marchandise depuis qu'il existe. Le client est fortement impliqué dans ce processus. Dans certaines gares ou stations, la manœuvre se fera la nuit. On ne sait pas comment la population va réagir par rapport au bruit.

P: L'ouverture du tunnel de base du Gothard et l'accroissement de la navettisation apportent des modifications au

Tessin. Le profil professionnel à P-OP-ZBS est actuellement en discussion avec la CoPe. Il faut espérer qu'une amélioration interviendra par rapport au niveau d'exigences.

Entreprise: la nouvelle radio LISA est mentionnée, en relation avec la sécurité. Dans certains sites, elle est en service. Comme la radio LISA n'est pas encore tout à fait au point, il a fallu recourir à une radio analogique à certains endroits. En effet, il y avait trop de points qui n'étaient pas clairs ou qui ne fonctionnaient pas, par ex. pas de connexion avec la locomotive, pas possible de parler pendant le contrôle de la tonalité, réception différée, etc.

RPV interne

Le samedi 24 juin 2017, la SF RPV fêtera ses 120 ans sur le lac des Quatre-Cantons. Des explications sont données par rapport à l'organisation. Cinq personnes par section pourront y

participer. Des double occupations ne seront pas autorisées, par ex. si un membre de la CoCentr est en même temps président. Cette fête est mise sur pied maintenant, car beaucoup de collègues sont actuellement dans la vie active professionnelle. Dans cinq ans, plusieurs d'entre eux seront à la retraite. Dans ce contexte, les discussions ont également porté sur l'avenir de la SF RPV. Jusqu'en 2020, il ne reste que deux collègues dans la CoCentr. Nous cherchons des gens qui veulent faire un essai dans la CoCentr. Ils peuvent voir les affaires en cours et se faire une idée. Le but serait qu'ils soient prêts à s'engager pour la prochaine période administrative. C'est un défi de taille, que la RPV va devoir relever dans les années à venir. Il est clair que le but est de rester autonome. Un grand merci à Patrick Rouvinez pour son travail irréprochable de traduction simultanée.

RPV

Rencontre des femmes syndicalistes

Un dynamisme tout féminin

La rencontre des quatre pays des femmes syndicalistes a eu lieu à mi-octobre.

Les femmes syndicalistes des quatre pays germanophones se sont retrou-

vées pour leur rencontre d'échanges annuelle à mi-octobre. L'organe a décidé de soutenir la demande de l'ETF d'écrire une lettre commune destinée à la commissaire européenne aux Transports, au Parlement européen et à la commissaire

européenne chargée de l'égalité des genres. Dans ce courrier se trouvent, au centre, les requêtes des collaboratrices des entreprises de transport publics, totalement oubliées dans les rapports de l'Union européenne. La réunion a aussi abordé le développement numérique et la future influence des femmes dans le monde du travail. Diverses campagnes de sensibilisation vont être lancées, avec des revendications concernant l'amélioration des conditions de travail des femmes. La prochaine rencontre aura lieu en mars 2017.

SEV



Les participantes à la rencontre des quatre pays.



Cours de formation : on peut s'inscrire dès maintenant!

Les nouveaux cours SEV et movendo 2017 sont en ligne sur www.movendo.ch et



www.sev-online.ch (sous Adhésion/Présentations/Formation)

Scannez le code QR ci-contre pour arriver sur la page correspondante du site du SEV.

MOVENDO

■ Sous-fédération PV

Beaucoup de départs lors du séminaire d'automne

Le 5 octobre, la commission centrale a tenu sa septième séance. Elle s'est concentrée sur la préparation du cours de formation et de la séance du comité central. Lors du cours de formation le jour suivant, les informations données par Hans Markus Herren de l'Office fédéral de la statistique ont constitué le thème principal. Grâce à son discours sur le « panier de l'indice des prix à la consommation » (histoire, contenu, pondération), nous avons appris tous les secrets sur la manière dont les prix à la consommation sont recueillis. La matière complexe a suscité de nombreuses questions auxquelles Hans Markus Herren a répondu de manière compétente. Chaque jour, jusqu'à 50 enquêteurs sont en route pour relever les prix et malgré tout, personne n'est satisfait des chiffres publiés. Notre orateur a décrit cela comme un véritable travail de Sisyphe. En effet, selon les diverses perspectives, on aimerait être en présence d'un renchérissement plus ou moins élevé. En outre, tous les participants ont

reçu une documentation intéressante. En prenant l'exemple des primes des caisses maladie, M. Herren nous a expliqué que l'évolution des prix, dont il nous a parlé dans la présentation, et l'évolution des coûts (hausse des primes) sont deux thèmes bien distincts.

Après le cours de formation, nous avons pris congé de sept collègues: tout d'abord Bernard Demierre, vice-président de la PV, puis les présidents de section Andreas Forrer et Rudolf Luggen, le chef de la CG Heinz Lüthi, ainsi que Marie-Thérèse Godel et Violette Wicky de la commission des femmes. Le PC a trouvé pour tous les anciens collègues les bons mots pour les remercier et il leur a fait part de sa reconnaissance. Hans Heule a ensuite eu l'honneur de prendre congé de Ricardo Loretan. Pendant 8 ans, Ricardo a mené la sous-fédération PV du SEV avec diligence, grand engagement et beaucoup d'enthousiasme. Ricardo Loretan est membre du SEV où il a presque toujours exercé des fonctions importantes depuis quarante-



Prises de congé: Bernard Demierre, Andreas Forrer, Ricardo Loretan, Rudolf Luggen, Violette Wicky, Marie-Thérèse Godel et Heinz Lüthi (depuis la gauche).

huit ans, dont seize en tant que président central de la sous-fédération VPV. Il n'est pas possible de relater en détail dans ce rapport tout ce qu'il a accompli. Toutes les personnes concernées ont reçu un vif applaudissement pour leur grand engagement, ainsi qu'un petit présent.

La deuxième séance du comité central était au programme le 7 octobre. Concernant le thème des facilités de voyage, la discussion a porté sur l'imposition de l'abonnement général. Il y a là encore des choses à

clarifier sur le calcul des montants à imposer. La décision des CFF de supprimer les Rail Checks de 100 francs dans le cadre de RailFit 20/30 a provoqué beaucoup d'incompréhension et de déception. Une pétition doit être lancée, qui nous l'espérons sera signée par un grand nombre de membres pensionnés. Un courrier sera adressé au CEO Andreas Meyer (avec copie à la conseillère fédérale Doris Leuthard) avec les signatures annexées. Nous allons faire part de notre grande colère et exiger des CFF

qu'ils reviennent sur leur décision.

Les discussions ont également porté sur la gestion de la Caisse du personnel des CFF qui passe de PostFinance à la Banque hypothécaire de Lenzburg. On ne comprend pas la nécessité d'un tel changement, surtout au vu des désavantages qui y sont liés.

On a en outre unanimement exigé que les sections PV puissent continuer à envoyer elles-mêmes les cartes de membres, comme cela a toujours été le cas. Il n'est pas souhaitable de changer et de compliquer quelque chose qui a toujours bien fonctionné. Le président central va en informer le secrétariat central.

La séance d'automne s'est terminée par un excellent repas au Parkhotel Brenscino. Consients que ce bijou a été vendu par le SEV, nous l'avons quitté avec un sentiment empreint d'incompréhension et de nostalgie.

Otto Huser

Courrier de lecteur: «RailFit»: un pas supplémentaire vers la privatisation des CFF

Pour comprendre où l'on va, il faut déjà savoir d'où l'on vient! Récapitulons: lorsque Tony Blair gouvernait la Grande-Bretagne et Bill Clinton les Etats-Unis, alors que l'Union soviétique s'écroulait suite à un coup d'Etat instrumentalisé par les Occidentaux, un vaste processus de déréglementation étatique fut lancé par les puissances capitalistes. En Suisse, il en fut de même et sous la tutelle d'un ministre «socialiste», les anciennes régies de la Confédération ont été transformées en sociétés anonymes. Evidemment que cela réduit considérablement le contrôle démocratique de ces institutions! Aujourd'hui, les CFF fractionnés en divisions autonomes, avec comme objectif la neutralité des coûts, fonctionnent déjà comme des entreprises privées; raison pour laquelle le salaire d'Andreas Meyer est supérieur à celui d'un conseiller fédéral! Jusqu'à la campagne sur

l'initiative «En faveur du service public», les socialistes et les syndicats n'avaient rien à redire sur cette situation, affirmant même que le personnel était protégé par une «excellente» CCT d'entreprise. Mais voilà, le marché n'attend pas que le PSS et l'USS se posent des questions sur l'avenir de nos anciennes régies publiques!

Rappelons-nous aussi d'où vient le patron des CFF. Après la chute du mur de Berlin et la réunification allemande, Meyer était à la direction de la Deutsche Bahn avec pour objectif d'adapter l'entreprise à la privatisation du transport des voyageurs. Mais l'ouverture de l'actionnariat de DB AG aux investisseurs privés n'a pas pu se faire avant la crise américaine des «subprimes» qui plongea la finance internationale dans une crise permanente. En Suisse, l'OFT et les CFF suivaient la même voie pour

adapter nos chemins de fer aux exigences du marché. Pour l'embauche de Meyer à la tête de l'ancienne régie de la Confédération, CFF Immobilier avait même racheté la villa qu'il possédait à Francfort! Chez nous, l'ouverture du rail à la concurrence a débuté lors de la construction des NLFA, avec l'abandon du monopole du trafic marchandises sur l'axe nord/sud, que la Suisse a dû consentir dans le cadre des accords bilatéraux avec l'Union européenne. Aujourd'hui, la pression de l'UE et des milieux économiques zurichois est au maximum pour l'abolition du monopole public du transport voyageurs par rail détenu par les compagnies dites «historiques», comme les CFF, le BLS et d'autres. Nous sommes à la fin d'une époque dorée pour les chemins de fer dans notre pays. La libéralisation du fret ferroviaire a vidé les gares de triage

de ses wagons, qui ont fait place aux mauvaises herbes un peu partout en Europe. En Suisse, jusqu'à maintenant, le service marchandises par rail a survécu parce qu'il est subventionné. Une pratique qui est aujourd'hui interdite dans l'UE! Avec la déréglementation du trafic voyageurs en Europe, les conséquences sont déjà dramatiques pour les cheminotes et les cheminots. Meyer le reconnaît lui-même, les CFF perdent de l'argent sur les lignes à grande vitesse entre la Suisse et la France. Les compagnies aériennes et les entreprises de bus vont réduire à néant les efforts considérables qui ont été consentis par les contribuables européens dans la modernisation des chemins de fer!

Notre pays n'étant pas membre de l'UE, on ne participe pas aux négociations en cours sur le traité transatlantique pour la commercialisation des services, favorables aux multinationales. En revanche, notre

pays négocie sur les accords TISA qui visent le même but, mais d'une manière encore plus brutale pour l'abolition du monopole public dans sa globalité. Les banques, les compagnies d'assurances, l'industrie pharmaceutique et d'autres secteurs économiques suisses n'hésiteront pas à sacrifier le monopole public pour s'assurer l'accès illimité aux nouveaux marchés que ces accords font miroiter aux actionnaires! Ainsi, les 1400 emplois supprimés aux CFF ne seront pas perdus pour tous, comme MEV Independent Railway Services, une multinationale allemande spécialisée dans la sous-traitance du personnel ferroviaire «eurocompatible»!

Jean-Claude Cochard,
vice-président de l'USV,
membre du syndicat SEV

Angle droit

Parler, s'exprimer, échanger: une méthode encore valable

Un cas expliqué par notre équipe du service de protection juridique.

Max a sa façon de parler et l'assume totalement. Mais ces dernières années, il a connu toujours plus de problèmes par rapport à ça.

Comportement inapproprié, manque de respect envers les autres collaborateurs et déloyauté envers l'entreprise. Max ne comprend pas. Il a toujours bien travaillé. Que veulent-ils donc? Avant, ça n'avait jamais été un problème.

Notre société est dans un tournant et notre monde change de plus en plus vite. Ce qui était encore correct hier peut être faux aujourd'hui. Et ça peut arriver à n'importe qui. Le monde du travail ne fait pas exception. Avant, il était clair que celui qui travaillait bien arrivait loin dans la vie. Celui qui avait les bons contacts réussissait encore mieux. Aujourd'hui, on peut mal travailler et aller loin quand même, si on ne se fait pas remarquer. Se faire remarquer, que ce soit en positif ou en négatif, n'a plus beaucoup de sens au jour d'aujourd'hui. Cela peut même être dangereux.

Savoir dire et demander, c'est essentiel

Là où beaucoup de gens se rencontrent, par exemple sur les lieux de travail, on doit discuter et les rôles doivent être répartis. Les rôles sont donnés par le travail et chacun sait ce qu'il a à faire. Sinon, quelqu'un nous le dit. Parfois autoritairement, parfois correctement. Les relations interpersonnelles sont devenues toujours plus difficiles et un homme comme Max se fait remarquer. Mais pas Lena qui ne dit jamais rien. Donc, au final, c'est Max qui a un problème de communication. La communication ou la discussion entre plusieurs personnes est un moyen d'échanger. Elle peut aussi intervenir, en cas de nécessité, par écrit. Mais il faut alors que tout soit formulé encore plus clairement.

Des discussions ou des monologues?

Un bon style de discussion orale inclue un respect mutuel et une écoute attentive des arguments de l'autre, et ne consiste pas à refuser tout argument sans écouter. L'objectif d'une discussion devrait être de trouver une

solution ou une manière de procéder commune. Malheureusement, la plupart des discussions échouent car se limitent à des monologues où aucun n'est vraiment disposé à écouter l'autre.

Ecouter, accepter les autres opinions et les examiner de près, c'est une question de respect. Ne pas avoir la même opinion ou simplement émettre des interrogations n'est pas une attaque. Apparemment réfléchir et échanger ses réflexions est de moins en moins demandé, voire engendre même des craintes. Un tel monde du travail rend malade et révèle des faiblesses au niveau du leadership. Nous ne vivons pas dans une dictature et ne sommes pas des robots. Seule une écoute vraiment respectueuse des arguments de l'autre nous permet d'avancer, d'aller plus loin. La personne dirigeante qui ne comprend pas cela désespère et pense constamment qu'elle se doit de repousser des attaques. Max souffre car chaque fois qu'il donne son avis, car il a l'impression de jeter de l'huile sur le feu. Lena ne va

pas bien non plus car elle sent bien qu'elle n'est pas considérée.

Convention pour Max

Max a maintenant reçu une convention dans laquelle il est écrit qu'il doit cesser ce comportement déloyal sans quoi il sera licencié. Différents entretiens ont eu lieu avec ses supérieurs et les ressources humaines, Max étant toujours assisté par le syndicat. Sous cette médiation, Max et ses supérieurs ont enfin pu se parler ouver-

tement et ont réussi à se comprendre les uns et les autres.

Lena, entretemps, est tombée en burnout. Après avoir suivi un traitement psychothérapeutique, une médiation a également été organisée par l'AI et la caisse-maladie afin d'améliorer la situation. Lena a repris le travail et veille à exprimer son avis, elle aussi.

Une solution extérieure

La situation n'aurait pas dû dégénérer pareillement. Une simple discussion aurait pu arranger les choses. Parfois bien sûr, il faut une aide extérieure et c'est là que la médiation peut être très utile, à condition toutefois que les personnes concernées y soient disposées. Moralité: parlez les uns avec les autres et non pas les uns sur les autres!

L'équipe de la protection juridique



IMPRESSUM

contact.sev est le journal du Syndicat du personnel des transports et paraît toutes les deux semaines.

ISSN 1662-8462

Tirage: 10 690 ex. (total 42 046 ex.), certifié REM-P au 24.10.2016

Editeur: SEV, www.sev-online.ch

Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Peter Anliker, Markus Fischer, Françoise Gehring, Pietro Gianolli, Anita Merz, Patrizia Pellandini, Henriette Schaffter, Karin Taglang.

Adresse de la rédaction: contact.sev, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Berne 6; contact@sev-online.ch; téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58

Abonnements et changements d'adresse:

Division administrative SEV, case postale, 3000 Berne 6; info@sev-online.ch, téléphone 031 357 57 57, fax 031 357 57 58
Abonnement annuel pour non-membres: CHF 40.–

Annonces: Zürichsee Werbe AG, Seestrasse 86, 8712 Stäfa, téléphone 044 928 56 11, fax 044 928 56 00, kontakt@zs-werbeag.ch, www.zs-werbeag.ch

Préresse: AZ Medien, Aarau; www.azmedien.ch

Imprimerie: Mittelland Zeitungsdruck AG, Neumattstrasse 1, 5001 Aarau
www.mittellandzeitungsdruck.ch

La prochaine édition de contact.sev paraîtra le 10 novembre 2016.

Le délai rédactionnel pour l'agenda est fixé au 3 novembre à 10 h. Pour les annonces, le délai est fixé au 1^{er} novembre à 10 h.

Abonne-toi dès maintenant à la newsletter de contact.sev: sev-online.ch/fr/newsletter



La nouvelle CCT Thurbo est signée

Création d'un compte-épargne temps

Les négociations CCT à Thurbo ont débouché sur plusieurs nouveautés jugées positives.

Le partenariat social avec l'entreprise Thurbo était passablement tendu ces dernières années. Les négociations CCT ont néanmoins pu être menées de façon constructive et les résultats sont positifs.

En 2014, les associations de personnel ont remis ensemble une requête concernant une cinquième semaine de vacances. Thurbo avait mis une condition, qui était que les collaborateurs financent eux-

mêmes totalement cette semaine-là. La section SEV VPT Thurbo avait alors recommandé à ses membres de refuser cette proposition. Parallèlement, il a été de plus en plus clair que la CCT Thurbo contenait des formulations trop compliquées et la volonté de retravailler les chapitres 7 et 8 est apparue des deux côtés. Après dix rondes de négociations, qui se sont étendues sur presque une année, la nouvelle CCT a pu être signée.

Au menu: la semaine supplémentaire de vacances sera introduite en 2017, mais le personnel doit «gagner» ces cinq jours de congé lui-même. Il n'a

malheureusement pas été possible de faire participer l'entreprise Thurbo. Et ceci surtout en raison du fait qu'aussi bien le VSLF que Transfair se sont exprimés activement contre une participation de l'employeur! Au final, le temps de travail annuel dû chez Thurbo augmente d'une heure. Cette augmentation du temps de travail sera couplée avec une augmentation salariale de 0,1% pour tous.

Des jours de congé maternité et paternité

Le congé paternité passe de deux à dix jours et le congé-maternité passe lui de quatre mois

à 18 semaines. On peut se réjouir du fait que Thurbo ait accepté ses adaptations sans opposition.

Sécurité pour le personnel

La nouvelle CCT contient également des valeurs limites claires et obligatoires en ce qui concerne les heures supplémentaires: 50 heures à la fin de l'année civile et 100 heures au total durant l'année. La CCT en vigueur jusqu'à présent avait une limite de 75 heures supplémentaires, ce qui ne faisait pas du tout l'unanimité parmi les partenaires sociaux. Désormais, en fin de période administrative, le collaborateur pourra décider s'il veut se faire payer les heures supplémentaires à 125% ou les mettre en réserve sur un compte-épargne temps à 100%. Ce compte-épargne temps est protégé et non accessible à l'employeur. Il offre à l'employé-e la possibilité d'avoir des jours (voire semaine) de congé en plus, de diminuer son pourcentage de travail à la longue ou de profiter de quelques mois de congé avant le départ en retraite.

APPRÉCIATION

L'introduction d'un compte-épargne temps peut être considéré comme un succès de la section SEV VPT Thurbo. Une demande avait été formulée dans ce sens lors de l'assemblée générale de mars 2015. Moins de deux ans plus tard, c'est fait et le compte-épargne temps est ancré dans la CCT. Ce succès ainsi que diverses petites améliorations pour le personnel compensent le fait de n'avoir pas réussi, jusqu'à la fin, à obtenir une participation de l'entreprise Thurbo à la semaine supplémentaire de vacances. Nous pouvons considérer le résultat des négociations comme positif, même si nous aurions préféré, sur certains points, des solutions plus avantageuses pour le personnel. Ce qui a été positif dans ce dossier: la direction des négociations par la délégation Thurbo, qui a travaillé de manière très professionnelle. Nous avons senti une écoute et une ouverture face à nos propositions dans plusieurs domaines, ainsi qu'une disposition à la recherche de compromis. Ces négociations nous ont fait avancer, le partenariat social est donc de qualité. C'est également une promesse pour l'avenir!

Felix Birchler,

secrétaire syndical SEV



Signature de la CCT, en présence de Gottfried Solenthaler, président de la section VPT Thurbo et Barbara Spalinger, vice-présidente SEV (les deux premiers derrière, de gauche à droite).

SEV

Photomystère: «Où cette photo a-t-elle été prise?»



Le concours de **contact.sev**

Les photos de notre concours représentent un lieu ou un objet en rapport avec les transports publics et leur environnement.

Le ou la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les réponses correctes et gagnera un set d'écriture Caran d'Ache.

Solution du concours paru dans contact.sev n° 17:

La gare de Rorschach.

Le sort a désigné Ulrich Grieb de Fribourg, membre AS Ouest.

Il gagne un couteau de poche Outrider aux couleurs du SEV.

Conditions de participation

Par carte postale Inscrivez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse sur une carte postale et retournez-la à: SEV, Photomystère, case postale, 3000 Berne 6.

Par e-mail Envoyez votre réponse, vos nom et prénom ainsi que votre adresse par e-mail à: mystere@sev-online.ch

Sur Internet Rendez-vous sur notre site www.sev-online.ch, cliquez sur l'encadré Photomystère qui se trouve à droite sous l'agenda et remplissez le formulaire. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Dernier délai de réception des réponses: mercredi 2 novembre 2016.